

REPUBLIQUE FRANÇAISE

**COMMUNE dont la population est de 3500 habitants et plus - VILLE
PEYMEINADE (1)**

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21060095300017

POSTE COMPTABLE : TP MUNICIPALE DE GRASSE

M. 14

**Budget primitif
voté par nature**

BUDGET : BUDGET PRINCIPAL (3)

ANNEE 2021

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (6)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	13

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	15
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	18
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	20
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	22
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	24

IV - Annexes (7)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	42
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	Sans Objet
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	47
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	48
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	52
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	53
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	54
A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	56
A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	57
A4 - Etat des provisions	58
A5 - Etalement des provisions	59
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	60
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	61
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3)	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)	63
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	66
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)	67
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	68
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1 - Etat du personnel	69
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)	73
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	74
C3.2 - Liste des établissements publics créés	75
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	76

D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures

D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	77
--	----

- (1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.
- (2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).
- (3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).
- (4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 du CGCT) et leurs établissements publics.
- (5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.
- (6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « *Informations générales* » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.
- (7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE 06095	VILLE PEYMEINADE BUDGET PRINCIPAL	BP 2021
-----------------------------------	--	--------------------------

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	8359
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	404
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	
Communauté d agglomération du Pays de Grasse	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
8988227.00	9383413.00	1078.80	1099.68

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	902.62	935.00
2	Produit des impositions directes/population	523.99	507.00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	893.78	1133.00
4	Dépenses d'équipement brut/population	320.33	305.00
5	Encours de dette/population	403.56	860.00
6	DGF/population	42.47	153.00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	59.64	56.00
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	115.32	
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	35.84	27.00
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	41.24	76.00

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - avec (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - sans (3) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (4) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (5) cumulé de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (6) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(5) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	8 180 000,00	7 571 076,85

+

+

+

R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 608 923,15

=

=

=

TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)	8 180 000,00	8 180 000,00
--	---------------------	---------------------

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	3 000 258,79	2 238 096,89

+

+

+

R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	556 741,21	409 888,48
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 909 014,63

=

=

=

TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	3 557 000,00	3 557 000,00
---	---------------------	---------------------

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	11 737 000,00	11 737 000,00
----------------------------	----------------------	----------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	1 970 000,00	0,00	2 028 000,00	2 028 000,00	2 028 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	4 327 000,00	0,00	4 500 000,00	4 500 000,00	4 500 000,00
014	Atténuations de produits	235 000,00	0,00	247 000,00	247 000,00	247 000,00
65	Autres charges de gestion courante	575 000,00	0,00	570 000,00	570 000,00	570 000,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		7 107 000,00	0,00	7 345 000,00	7 345 000,00	7 345 000,00
66	Charges financières	120 000,00	0,00	102 000,00	102 000,00	102 000,00
67	Charges exceptionnelles	40 000,00	0,00	42 000,00	42 000,00	42 000,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	47 500,00		9 500,00	9 500,00	9 500,00
022	Dépenses imprévues	115 500,00		46 500,00	46 500,00	46 500,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		7 430 000,00	0,00	7 545 000,00	7 545 000,00	7 545 000,00
023	Virement à la section d'investissement (5)	500 000,00		375 000,00	375 000,00	375 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	250 000,00		260 000,00	260 000,00	260 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		750 000,00		635 000,00	635 000,00	635 000,00
TOTAL		8 180 000,00	0,00	8 180 000,00	8 180 000,00	8 180 000,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	8 180 000,00
--	---------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	24 000,00	0,00	26 076,85	26 076,85	26 076,85
70	Produits services, domaine et ventes div	610 000,00	0,00	816 000,00	816 000,00	816 000,00
73	Impôts et taxes	5 835 000,00	0,00	5 820 000,00	5 820 000,00	5 820 000,00
74	Dotations et participations	772 000,00	0,00	729 000,00	729 000,00	729 000,00
75	Autres produits de gestion courante	72 000,00	0,00	70 000,00	70 000,00	70 000,00
Total des recettes de gestion courante		7 313 000,00	0,00	7 461 076,85	7 461 076,85	7 461 076,85
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	20 351,40	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	22 000,00		5 000,00	5 000,00	5 000,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		7 355 351,40	0,00	7 471 076,85	7 471 076,85	7 471 076,85
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	83 000,00		100 000,00	100 000,00	100 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		83 000,00		100 000,00	100 000,00	100 000,00
TOTAL		7 438 351,40	0,00	7 571 076,85	7 571 076,85	7 571 076,85

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	608 923,15
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	8 180 000,00
--	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	535 000,00
---	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

VILLE PEYMEINADE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2021

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DF\ 043 = RF\ 043$.

(6) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
204	Subventions d'équipement versées	45 000,00	0,00	25 000,00	25 000,00	25 000,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	2 012 000,00	553 741,21	2 104 000,00	2 104 000,00	2 657 741,21
	Total des dépenses d'équipement	2 057 000,00	553 741,21	2 149 000,00	2 149 000,00	2 702 741,21
10	Dotations, fonds divers et réserves	84 000,00	0,00	119 501,77	119 501,77	119 501,77
13	Subventions d'investissement	29 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	459 000,00	3 000,00	436 000,00	436 000,00	439 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	375 000,00	0,00	145 000,00	145 000,00	145 000,00
020	Dépenses imprévues	178 369,85		50 757,02	50 757,02	50 757,02
	Total des dépenses financières	1 125 569,85	3 000,00	751 258,79	751 258,79	754 258,79
45...	Total des opé. pour compte de tiers (8)	131 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	3 313 569,85	556 741,21	2 900 258,79	2 900 258,79	3 457 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	83 000,00		100 000,00	100 000,00	100 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	62 700,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	145 700,00		100 000,00	100 000,00	100 000,00
	TOTAL	3 459 269,85	556 741,21	3 000 258,79	3 000 258,79	3 557 000,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 557 000,00
---	---------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	20 400,00	409 888,48	11 218,89	11 218,89	421 107,37
16	Emprunts et dettes assimilées (hors165)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	125 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	4 560,00	0,00	1 878,00	1 878,00	1 878,00
	Total des recettes d'équipement	149 960,00	409 888,48	13 096,89	13 096,89	422 985,37
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	277 375,49	0,00	290 000,00	290 000,00	290 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	1 600 000,00	0,00	1 300 000,00	1 300 000,00	1 300 000,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	13 352,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	1 892 727,49	0,00	1 590 000,00	1 590 000,00	1 590 000,00
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	131 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	2 173 687,49	409 888,48	1 603 096,89	1 603 096,89	2 012 985,37
021	Virement de la sect° de fonctionnement (4)	500 000,00		375 000,00	375 000,00	375 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	250 000,00		260 000,00	260 000,00	260 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	62 700,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	812 700,00		635 000,00	635 000,00	635 000,00

VILLE PEYMEINADE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2021

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
TOTAL		2 986 387,49	409 888,48	2 238 096,89	2 238 096,89	2 647 985,37

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	909 014,63
--	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 557 000,00
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	535 000,00
--	-------------------

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) *DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.*

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération *DF 023 + DF 042 – RF 042* ou solde de l'opération *RI 021+ RI 040 – DI 040*.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	2 028 000,00		2 028 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	4 500 000,00		4 500 000,00
014	Atténuations de produits	247 000,00		247 000,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	570 000,00		570 000,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	102 000,00	0,00	102 000,00
67	Charges exceptionnelles	42 000,00	0,00	42 000,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	9 500,00	260 000,00	269 500,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	46 500,00		46 500,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		375 000,00	375 000,00
Dépenses de fonctionnement – Total		7 545 000,00	635 000,00	8 180 000,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	8 180 000,00
--	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	119 501,77	0,00	119 501,77
13	Subventions d'investissement	0,00	7 000,00	7 000,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	439 000,00	0,00	439 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	2 657 741,21		2 657 741,21
198	<i>Neutral. amort. subv. équip. versées</i>		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204) (6)	20 000,00	0,00	20 000,00
204	Subventions d'équipement versées	25 000,00	0,00	25 000,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	93 000,00	93 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	145 000,00	0,00	145 000,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (5)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (5)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	50 757,02		50 757,02
Dépenses d'investissement – Total		3 457 000,00	100 000,00	3 557 000,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 557 000,00
---	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
- (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	26 076,85		26 076,85
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	816 000,00		816 000,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		93 000,00	93 000,00
73	Impôts et taxes	5 820 000,00		5 820 000,00
74	Dotations et participations	729 000,00		729 000,00
75	Autres produits de gestion courante	70 000,00	0,00	70 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	5 000,00	7 000,00	12 000,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	5 000,00	0,00	5 000,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		7 471 076,85	100 000,00	7 571 076,85

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	608 923,15
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	8 180 000,00
--	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	290 000,00	0,00	290 000,00
13	Subventions d'investissement	421 107,37	0,00	421 107,37
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaires)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	1 878,00	0,00	1 878,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		260 000,00	260 000,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (4)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (4)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la sect° de fonctionnement</i>		375 000,00	375 000,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total		712 985,37	635 000,00	1 347 985,37

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	909 014,63
--	-------------------

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068	1 300 000,00
-----------------------------------	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 557 000,00
---	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES				A1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	1 970 000,00	2 028 000,00	2 028 000,00
6042	Achats prestat ^o services (hors terrains)	51 540,00	25 300,00	25 300,00
60611	Eau et assainissement	65 000,00	65 000,00	65 000,00
60612	Energie - Electricité	300 000,00	245 000,00	245 000,00
60621	Combustibles	1 000,00	1 000,00	1 000,00
60622	Carburants	20 700,00	20 700,00	20 700,00
60623	Alimentation	142 000,00	205 500,00	205 500,00
60624	Produits de traitement	1 000,00	1 400,00	1 400,00
60628	Autres fournitures non stockées	6 100,00	6 350,00	6 350,00
60631	Fournitures d'entretien	20 500,00	32 000,00	32 000,00
60632	Fournitures de petit équipement	128 500,00	144 090,00	144 090,00
60633	Fournitures de voirie	5 850,00	8 500,00	8 500,00
60636	Vêtements de travail	20 800,00	24 750,00	24 750,00
6064	Fournitures administratives	9 000,00	10 980,00	10 980,00
6065	Livres, disques, ... (médiathèque)	3 500,00	4 300,00	4 300,00
6068	Autres matières et fournitures	65 200,00	43 260,00	43 260,00
611	Contrats de prestations de services	19 300,00	13 200,00	13 200,00
6135	Locations mobilières	140 350,00	133 500,00	133 500,00
614	Charges locatives et de copropriété	15 000,00	15 000,00	15 000,00
61521	Entretien terrains	90 500,00	54 000,00	54 000,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	123 000,00	108 000,00	108 000,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	3 000,00	2 000,00	2 000,00
615231	Entretien, réparations voiries	121 000,00	200 000,00	200 000,00
615232	Entretien, réparations réseaux	24 900,00	30 000,00	30 000,00
61551	Entretien matériel roulant	31 000,00	36 300,00	36 300,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	12 800,00	13 520,00	13 520,00
6156	Maintenance	103 450,00	99 600,00	99 600,00
6161	Multirisques	37 800,00	40 120,00	40 120,00
617	Etudes et recherches	10 000,00	8 400,00	8 400,00
6182	Documentation générale et technique	4 300,00	4 350,00	4 350,00
6184	Versements à des organismes de formation	19 990,00	30 500,00	30 500,00
6188	Autres frais divers	9 550,00	8 400,00	8 400,00
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	1 310,00	0,00	0,00
6226	Honoraires	9 000,00	5 000,00	5 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	32 000,00	28 000,00	28 000,00
6228	Divers	3 500,00	2 500,00	2 500,00
6231	Annonces et insertions	29 560,00	33 580,00	33 580,00
6232	Fêtes et cérémonies	46 400,00	31 800,00	31 800,00
6236	Catalogues et imprimés	18 000,00	19 250,00	19 250,00
6237	Publications	10 000,00	10 000,00	10 000,00
6238	Divers	11 250,00	11 050,00	11 050,00
6247	Transports collectifs	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6251	Voyages et déplacements	3 000,00	3 000,00	3 000,00
6255	Frais de déménagement	3 000,00	3 000,00	3 000,00
6257	Réceptions	10 250,00	12 700,00	12 700,00
6261	Frais d'affranchissement	17 500,00	18 500,00	18 500,00
6262	Frais de télécommunications	30 000,00	29 750,00	29 750,00
627	Services bancaires et assimilés	35 350,00	25 350,00	25 350,00
6281	Concours divers (cotisations)	2 300,00	3 760,00	3 760,00
62876	Remb. frais à un GFP de rattachement	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6288	Autres services extérieurs	61 750,00	109 390,00	109 390,00
63512	Taxes foncières	21 000,00	21 000,00	21 000,00
63513	Autres impôts locaux	3 500,00	10 000,00	10 000,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	2 000,00	2 500,00	2 500,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	8 700,00	8 850,00	8 850,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	4 327 000,00	4 500 000,00	4 500 000,00
6216	Personnel affecté par GFP de rattachement	15 000,00	15 000,00	15 000,00
6218	Autre personnel extérieur	0,00	5 969,12	5 969,12
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	12 044,80	12 462,11	12 462,11
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	52 522,54	55 975,52	55 975,52
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	7 649,98	7 477,27	7 477,27
64111	Rémunération principale titulaires	1 875 704,24	2 063 228,33	2 063 228,33
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	60 411,75	67 040,56	67 040,56
64118	Autres indemnités titulaires	572 057,27	504 765,32	504 765,32
64131	Rémunérations non tit.	323 578,02	345 312,89	345 312,89
64138	Autres indemnités non tit.	90 116,03	70 035,64	70 035,64
64168	Autres emplois d'insertion	127 834,28	84 649,32	84 649,32
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	446 437,12	473 279,34	473 279,34
6453	Cotisations aux caisses de retraites	656 925,28	690 461,89	690 461,89

VILLE PEYMEINADE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2021

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	21 462,94	19 859,56	19 859,56
6455	Cotisations pour assurance du personnel	51 000,00	51 000,00	51 000,00
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	5 285,75	7 035,13	7 035,13
6475	Médecine du travail, pharmacie	8 470,00	12 060,00	12 060,00
6478	Autres charges sociales diverses	500,00	14 388,00	14 388,00
014	Atténuations de produits	235 000,00	247 000,00	247 000,00
739115	Prélèvt au titre de l'article 55 loi SRU	163 000,00	172 000,00	172 000,00
739223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	72 000,00	75 000,00	75 000,00
65	Autres charges de gestion courante	575 000,00	570 000,00	570 000,00
6531	Indemnités	118 000,00	108 500,00	108 500,00
6532	Frais de mission	1 500,00	2 000,00	2 000,00
6533	Cotisations de retraite	5 000,00	6 000,00	6 000,00
6534	Cotis. de sécurité sociale - part patron	8 000,00	9 000,00	9 000,00
6535	Formation	4 500,00	6 700,00	6 700,00
6541	Créances admises en non-valeur	3 000,00	1 700,00	1 700,00
6542	Créances éteintes	14 000,00	550,00	550,00
6553	Service d'incendie	56 200,00	56 200,00	56 200,00
6556	Indemnités de logement aux instituteurs	6 000,00	3 000,00	3 000,00
657341	Subv. fonct. Communes du GFP	39 000,00	34 500,00	34 500,00
657348	Subv. fonct. Autres communes	6 000,00	4 400,00	4 400,00
657361	Subv. fonct. Caisse des écoles	85 800,00	72 200,00	72 200,00
657362	Subv. fonct. CCAS	97 000,00	122 300,00	122 300,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	131 000,00	142 950,00	142 950,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65 + 656)		7 107 000,00	7 345 000,00	7 345 000,00
66	Charges financières (b)	120 000,00	102 000,00	102 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	125 000,00	106 000,00	106 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-9 000,00	-12 000,00	-12 000,00
6688	Autres	4 000,00	8 000,00	8 000,00
67	Charges exceptionnelles (c)	40 000,00	42 000,00	42 000,00
6714	Bourses et prix	0,00	7 400,00	7 400,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	10 000,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	5 000,00	2 000,00	2 000,00
678	Autres charges exceptionnelles	25 000,00	32 600,00	32 600,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)	47 500,00	9 500,00	9 500,00
6815	Dot. prov. pour risques fonct. courant	39 500,00	9 500,00	9 500,00
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	8 000,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	115 500,00	46 500,00	46 500,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e		7 430 000,00	7 545 000,00	7 545 000,00
023	Virement à la section d'investissement	500 000,00	375 000,00	375 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8) (9)	250 000,00	260 000,00	260 000,00
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	250 000,00	260 000,00	260 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		750 000,00	635 000,00	635 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		750 000,00	635 000,00	635 000,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		8 180 000,00	8 180 000,00	8 180 000,00

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	8 180 000,00
--	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	63 814,02
Montant des ICNE de l'exercice N-1	76 711,05
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-12 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
- (6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040*.
- (8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
- (9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES				A2
Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	24 000,00	26 076,85	26 076,85
6419	Remboursements rémunérations personnel	24 000,00	26 076,85	26 076,85
70	Produits services, domaine et ventes div	610 000,00	816 000,00	816 000,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	21 000,00	16 000,00	16 000,00
70323	Redev. occupat° domaine public communal	1 800,00	2 500,00	2 500,00
70388	Autres redevances et recettes diverses	5 900,00	13 900,00	13 900,00
7062	Redevances services à caractère culturel	16 000,00	21 000,00	21 000,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	222 000,00	350 000,00	350 000,00
70688	Autres prestations de services	1 300,00	3 300,00	3 300,00
7078	Autres marchandises	10 700,00	4 500,00	4 500,00
7081	Services exploités intérêt du personnel	3 000,00	4 000,00	4 000,00
70841	Mise à dispo personnel B.A. , régies	72 000,00	97 000,00	97 000,00
70846	Mise à dispo personnel GFP rattachement	85 000,00	107 000,00	107 000,00
70873	Remb. frais par les C.C.A.S.	3 600,00	4 000,00	4 000,00
70874	Remb. frais par les caisses des écoles	1 400,00	1 700,00	1 700,00
70876	Remb. frais par le GFP de rattachement	154 300,00	178 000,00	178 000,00
70878	Remb. frais par d'autres redevables	11 000,00	12 100,00	12 100,00
7088	Produits activités annexes (abonnements)	1 000,00	1 000,00	1 000,00
73	Impôts et taxes	5 835 000,00	5 820 000,00	5 820 000,00
73111	Impôts directs locaux	4 393 000,00	4 380 000,00	4 380 000,00
73211	Attribution de compensation	650 000,00	565 000,00	565 000,00
73221	FNGIR	44 000,00	44 000,00	44 000,00
7336	Droits de place	8 000,00	5 000,00	5 000,00
7351	Taxe consommation finale d'électricité	230 000,00	256 000,00	256 000,00
7362	Taxes de séjour	10 000,00	20 000,00	20 000,00
7381	Taxes additionnelles droits de mutation	500 000,00	550 000,00	550 000,00
74	Dotations et participations	772 000,00	729 000,00	729 000,00
7411	Dotation forfaitaire	374 000,00	355 000,00	355 000,00
74121	Dotation de solidarité rurale	100 000,00	100 000,00	100 000,00
744	FCTVA	25 000,00	24 000,00	24 000,00
74718	Autres participations Etat	47 000,00	25 000,00	25 000,00
74741	Participat° Communes du GFP	18 500,00	20 000,00	20 000,00
74748	Participat° Autres communes	500,00	0,00	0,00
74834	Etat - Compens. exonérat° taxes foncière	3 000,00	3 000,00	3 000,00
74835	Etat - Compens. exonérat° taxe habitat°	204 000,00	202 000,00	202 000,00
75	Autres produits de gestion courante	72 000,00	70 000,00	70 000,00
752	Revenus des immeubles	72 000,00	70 000,00	70 000,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70 + 73 + 74 + 75 + 013		7 313 000,00	7 461 076,85	7 461 076,85
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	20 351,40	5 000,00	5 000,00
7718	Autres produits except. opérat° gestion	20 351,40	5 000,00	5 000,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)	22 000,00	5 000,00	5 000,00
7815	Rep. prov. charges fonctionnt courant	18 000,00	5 000,00	5 000,00
7817	Rep. prov. dépréc. actifs circulants	4 000,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		7 355 351,40	7 471 076,85	7 471 076,85
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	83 000,00	100 000,00	100 000,00
722	Immobilisations corporelles	72 000,00	93 000,00	93 000,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	11 000,00	7 000,00	7 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		83 000,00	100 000,00	100 000,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		7 438 351,40	7 571 076,85	7 571 076,85

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	608 923,15
--	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	8 180 000,00
--	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Cf. Modalités de vote I-B.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RF 042 = DI 040*.
- (7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
- (8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (10) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES				B1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	0,00	20 000,00	20 000,00
2031	Frais d'études	0,00	20 000,00	20 000,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	45 000,00	25 000,00	25 000,00
20422	Privé : Bâtiments, installations	45 000,00	25 000,00	25 000,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
101	Opération d'équipement n° 101 (5)	664 000,00	754 600,00	754 600,00
103	Opération d'équipement n° 103 (5)	150 000,00	27 000,00	27 000,00
105	Opération d'équipement n° 105 (5)	158 500,00	145 500,00	145 500,00
106	Opération d'équipement n° 106 (5)	110 900,00	78 000,00	78 000,00
107	Opération d'équipement n° 107 (5)	309 000,00	553 500,00	553 500,00
108	Opération d'équipement n° 108 (5)	111 300,00	71 500,00	71 500,00
109	Opération d'équipement n° 109 (5)	50 000,00	65 000,00	65 000,00
110	Opération d'équipement n° 110 (5)	142 700,00	108 100,00	108 100,00
111	Opération d'équipement n° 111 (5)	90 000,00	157 200,00	157 200,00
112	Opération d'équipement n° 112 (5)	13 700,00	12 700,00	12 700,00
113	Opération d'équipement n° 113 (5)	39 200,00	40 100,00	40 100,00
114	Opération d'équipement n° 114 (5)	21 000,00	33 600,00	33 600,00
13016	Opération d'équipement n° 13016 (5)	0,00	0,00	0,00
15004	Opération d'équipement n° 15004 (5)	45 700,00	57 200,00	57 200,00
15017	Opération d'équipement n° 15017 (5)	30 000,00	0,00	0,00
152	Opération d'équipement n° 152 (5)	0,00	0,00	0,00
16002	Opération d'équipement n° 16002 (5)	46 000,00	0,00	0,00
18002	Opération d'équipement n° 18002 (5)	30 000,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		2 057 000,00	2 149 000,00	2 149 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	84 000,00	119 501,77	119 501,77
10223	TLE	84 000,00	15 000,00	15 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00	104 501,77	104 501,77
13	Subventions d'investissement	29 200,00	0,00	0,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. Nationaux	20 400,00	0,00	0,00
1341	D.E.T.R. non transférable	8 800,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	459 000,00	436 000,00	436 000,00
1641	Emprunts en euros	439 000,00	432 700,00	432 700,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	5 000,00	0,00	0,00
16818	Emprunts - Autres prêteurs	3 300,00	3 300,00	3 300,00
16878	Dettes - Autres organismes, particuliers	11 700,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	375 000,00	145 000,00	145 000,00
2764	Créances sur personnes de droit privé	375 000,00	145 000,00	145 000,00
020	Dépenses imprévues	178 369,85	50 757,02	50 757,02
Total des dépenses financières		1 125 569,85	751 258,79	751 258,79
45816	DEPENSES SOUS MANDAT CAPG RESEAU EAU (6)	131 000,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		131 000,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		3 313 569,85	2 900 258,79	2 900 258,79
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7)	83 000,00	100 000,00	100 000,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	11 000,00	7 000,00	7 000,00
13911	Etat et établissements nationaux	2 000,00	4 500,00	4 500,00
13912	Sub. transf cpte résult. Régions	1 000,00	500,00	500,00
13918	Autres subventions d'équipement	2 000,00	1 000,00	1 000,00
13931	Sub. transf cpte résult. D.E.T.R.	6 000,00	1 000,00	1 000,00
	Charges transférées (9)	72 000,00	93 000,00	93 000,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	0,00	10 000,00	10 000,00
2313	Constructions	72 000,00	53 000,00	53 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	30 000,00	30 000,00
041	Opérations patrimoniales (10)	62 700,00	0,00	0,00
204422	Sub nat privé - Bâtiments et installat°	9 700,00	0,00	0,00
2313	Constructions	11 000,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	42 000,00	0,00	0,00

VILLE PEYMEINADE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2021

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		145 700,00	100 000,00	100 000,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		3 459 269,85	3 000 258,79	3 000 258,79
				+
			RESTES A REALISER N-1 (11)	556 741,21
				+
			D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
				=
			TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 557 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RF 042*.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				B2
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	20 400,00	11 218,89	11 218,89
1311	Subv. transf. Etat et établ. Nationaux	0,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	20 400,00	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	11 218,89	11 218,89
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00	0,00
1331	D.E.T.R. transférable	0,00	0,00	0,00
1341	D.E.T.R. non transférable	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	125 000,00	0,00	0,00
20422	Privé : Bâtiments, installations	125 000,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	4 560,00	1 878,00	1 878,00
2313	Constructions	0,00	1 878,00	1 878,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	4 560,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		149 960,00	13 096,89	13 096,89
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 877 375,49	1 590 000,00	1 590 000,00
10222	FCTVA	202 375,49	280 000,00	280 000,00
10226	Taxe d'aménagement	75 000,00	10 000,00	10 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	1 600 000,00	1 300 000,00	1 300 000,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	2 000,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	13 352,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		1 892 727,49	1 590 000,00	1 590 000,00
45826	RECETTES SOUS MANDAT CAPG RESEAU EAU (5)	131 000,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		131 000,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		2 173 687,49	1 603 096,89	1 603 096,89
021	Virement de la sect° de fonctionnement	500 000,00	375 000,00	375 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	250 000,00	260 000,00	260 000,00
2802	Frais liés à la réalisation des document	10 000,00	9 000,00	9 000,00
28031	Frais d'études	31 000,00	20 000,00	20 000,00
28033	Frais d'insertion	2 000,00	0,00	0,00
280422	Privé : Bâtiments, installations	49 000,00	26 000,00	26 000,00
28051	Concessions et droits similaires	12 000,00	8 000,00	8 000,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	1 000,00	1 000,00	1 000,00
28128	Autres aménagements de terrains	0,00	2 000,00	2 000,00
28132	Immeubles de rapport	1 000,00	1 000,00	1 000,00
28135	Installations générales, agencements, ..	0,00	13 000,00	13 000,00
28152	Installations de voirie	6 000,00	10 000,00	10 000,00
281568	Autres matériels, outillages incendie	2 000,00	10 000,00	10 000,00
281578	Autre matériel et outillage de voirie	1 000,00	3 000,00	3 000,00
28158	Autres installat°, matériel et outillage	18 000,00	18 000,00	18 000,00
28182	Matériel de transport	29 000,00	36 000,00	36 000,00
28183	Matériel de bureau et informatique	19 000,00	34 000,00	34 000,00
28184	Mobilier	20 000,00	22 000,00	22 000,00
28188	Autres immo. corporelles	49 000,00	47 000,00	47 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		750 000,00	635 000,00	635 000,00
041	Opérations patrimoniales (9)	62 700,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	52 000,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	1 000,00	0,00	0,00
2111	Terrains nus	9 700,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		812 700,00	635 000,00	635 000,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		2 986 387,49	2 238 096,89	2 238 096,89

VILLE PEYMEINADE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2021

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
				+
			RESTES A REALISER N-1 (10)	409 888,48
				+
			R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	909 014,63
				=
			TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 557 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV-A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RI 040 = DF 042*.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 101 (1)
LIBELLE : PROGRAMMES DE VOIRIE/SECURITE ROUTIERE ET URBAINE

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		826 955,12	a 3 946,20	754 600,00	b 754 600,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	6 748,80	0,00	1 600,00	1 600,00	0,00
2031	Frais d'études	6 748,80	0,00	1 600,00	1 600,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	221 529,03	2 500,20	253 000,00	253 000,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	0,00	0,00	50 000,00	50 000,00	0,00
2151	Réseaux de voirie	122 886,72	2 500,20	183 000,00	183 000,00	0,00
2152	Installations de voirie	88 700,46	0,00	5 000,00	5 000,00	0,00
21568	Autres matériels, outillages incendie	9 355,05	0,00	15 000,00	15 000,00	0,00
21578	Autre matériel et outillage de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	586,80	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	598 677,29	1 446,00	500 000,00	500 000,00	0,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	150 000,00	150 000,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	577 811,13	1 446,00	350 000,00	350 000,00	0,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	20 866,16	0,00	0,00	0,00	0,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b)	-758 546,20
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 103 (1)
LIBELLE : RESERVES FONCIERES

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		377,54	a 151 000,00	27 000,00	b 27 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00	0,00
2088	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	377,54	151 000,00	26 000,00	26 000,00	0,00
2111	Terrains nus	377,54	150 000,00	22 000,00	22 000,00	0,00
2112	Terrains de voirie	0,00	1 000,00	4 000,00	4 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-178 000,00
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 105 (1)
LIBELLE : AMENAGEMENT DES EQUIPEMENTS SCOLAIRES

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		429 204,25	a 16 241,76	145 500,00	b 145 500,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	107 347,75	8 400,00	125 500,00	125 500,00	0,00
21312	Bâtiments scolaires	0,00	3 669,60	115 500,00	115 500,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	94 357,68	4 730,40	0,00	0,00	0,00
2151	Réseaux de voirie	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	9 539,24	0,00	5 000,00	5 000,00	0,00
2184	Mobilier	748,80	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	2 702,03	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	321 856,50	7 841,76	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	321 856,50	7 841,76	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-161 741,76
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 106 (1)
LIBELLE : AMENAGEMENT EQUIPEMENTS SPORTIFS/CULTURELS/LOISIRS

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		151 543,89	a 0,00	78 000,00	b 78 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	30 000,00	30 000,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	30 000,00	30 000,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	82 043,44	0,00	48 000,00	48 000,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	0,00	0,00	48 000,00	48 000,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	48 711,11	0,00	0,00	0,00	0,00
21538	Autres réseaux	18 523,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21568	Autres matériels, outillages incendie	812,52	0,00	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	5 018,40	0,00	0,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	5 053,20	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	3 925,21	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	69 500,45	0,00	0,00	0,00	0,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	498,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	7 987,40	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	61 015,05	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-78 000,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 107 (1)
LIBELLE : AMENAGEMENT AUTRES BATIMENTS COMMUNAUX

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		186 510,39	a 119 005,96	553 500,00	b 553 500,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	18 000,00	0,00	13 000,00	13 000,00	0,00
2031	Frais d'études	18 000,00	0,00	13 000,00	13 000,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	81 501,26	90 070,92	165 500,00	165 500,00	0,00
21311	Hôtel de ville	0,00	42 229,80	63 000,00	63 000,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	0,00	0,00	60 000,00	60 000,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	40 145,78	47 693,40	0,00	0,00	0,00
2138	Autres constructions	0,00	0,00	40 500,00	40 500,00	0,00
21533	Réseaux câblés	1 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21568	Autres matériels, outillages incendie	39 555,48	147,72	2 000,00	2 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	87 009,13	28 935,04	375 000,00	375 000,00	0,00
2313	Constructions	87 009,13	28 935,04	375 000,00	375 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-672 505,96
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 108 (1)
LIBELLE : AMENAGEMENT URBAIN TOURISTIQUE ET D'ENVIRONNEMENT

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		275 029,67	a 0,00	71 500,00	b 71 500,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	96 426,85	0,00	56 500,00	56 500,00	0,00
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	0,00	0,00	2 000,00	2 000,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	51 667,20	0,00	0,00	0,00	0,00
21316	Equipements du cimetière	10 561,20	0,00	0,00	0,00	0,00
2138	Autres constructions	1 227,60	0,00	0,00	0,00	0,00
2152	Installations de voirie	32 970,85	0,00	36 500,00	36 500,00	0,00
2158	Autres inst., matériel, outill. techniques	0,00	0,00	18 000,00	18 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	178 602,82	0,00	15 000,00	15 000,00	0,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	47 209,94	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00	15 000,00	15 000,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	131 392,88	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-71 500,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 109 (1)
LIBELLE : RESEAUX ECLAIRAGE PUBLIC

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		131 882,03	a 47 852,65	65 000,00	b 65 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	44 073,91	65 000,00	65 000,00	0,00
21534	Réseaux d'électrification	0,00	44 073,91	65 000,00	65 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	131 882,03	3 778,74	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	131 882,03	3 778,74	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-112 852,65
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 110 (1)
LIBELLE : EQUIPEMENTS ET OUTILLAGES TECHNIQUES

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		217 342,35	a 145 825,94	108 100,00	b 108 100,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	217 342,35	145 825,94	108 100,00	108 100,00	0,00
2152	Installations de voirie	42 193,58	0,00	4 000,00	4 000,00	0,00
21578	Autre matériel et outillage de voirie	19 490,00	2 928,60	1 500,00	1 500,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	27 775,30	6 379,20	61 500,00	61 500,00	0,00
2182	Matériel de transport	90 705,81	134 462,40	16 000,00	16 000,00	0,00
2184	Mobilier	24 356,13	459,74	6 050,00	6 050,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	12 821,53	1 596,00	19 050,00	19 050,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. Nationaux	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b)	-253 925,94
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 111 (1)
LIBELLE : LOGICIELS, MATERIELS INFORMATIQUES SCES MUNICIPAUX

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		75 841,93	a 15 249,22	157 200,00	b 157 200,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	15 948,74	14 778,00	50 500,00	50 500,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	15 948,74	14 778,00	50 500,00	50 500,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	59 893,19	471,22	106 700,00	106 700,00	0,00
21533	Réseaux câblés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	59 893,19	471,22	106 700,00	106 700,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-172 449,22
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 112 (1)
LIBELLE : LOGICIELS ET MATERIELS INFORMATIQUES DES ECOLES

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		16 096,41	a 0,00	12 700,00	b 12 700,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	16 096,41	0,00	12 700,00	12 700,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	16 096,41	0,00	12 700,00	12 700,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-12 700,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 113 (1)
LIBELLE : MATERIELS ET MOBILIERS DES EQUIPEMENTS SCOLAIRES

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		55 939,86	a 0,00	40 100,00	b 40 100,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	55 939,86	0,00	40 100,00	40 100,00	0,00
2184	Mobilier	23 227,25	0,00	6 000,00	6 000,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	32 712,61	0,00	34 100,00	34 100,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-40 100,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 114 (1)
LIBELLE : MATERIELS ET MOBILIERS SPORTIFS/CULTURELS/LOISIRS

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		49 147,07	a 121,00	33 600,00	b 33 600,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	49 147,07	121,00	33 600,00	33 600,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	0,00	0,00	3 500,00	3 500,00	0,00
2161	Oeuvres et objets d'art	0,00	0,00	1 500,00	1 500,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	379,46	121,00	200,00	200,00	0,00
2184	Mobilier	7 816,90	0,00	9 500,00	9 500,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	40 950,71	0,00	18 900,00	18 900,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-33 721,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 13016 (1)
LIBELLE : REHABILITATION CENTRE VILLE

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		1 227 767,90	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	176 795,10	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	173 307,90	0,00	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	3 487,20	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	38 147,24	0,00	0,00	0,00	0,00
2111	Terrains nus	26 120,84	0,00	0,00	0,00	0,00
2152	Installations de voirie	8 570,40	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	3 456,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	1 012 825,56	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	60 477,24	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	952 348,32	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 15004 (1)
LIBELLE : PROGRAMME PLURIANNUEL D ACCESSIBILITE

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		307 742,89	a 44 217,00	57 200,00	b 57 200,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	7 272,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	7 272,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	1 600,80	57 200,00	57 200,00	0,00
21311	Hôtel de ville	0,00	1 600,80	5 000,00	5 000,00	0,00
21312	Bâtiments scolaires	0,00	0,00	8 500,00	8 500,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	0,00	0,00	43 700,00	43 700,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	300 470,89	42 616,20	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	43 938,95	42 616,20	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	256 531,94	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b)	-101 417,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 15017 (1)
LIBELLE : CREATION D UN COMPLEXE CULTUREL

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		453 270,24	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	453 270,24	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	438 418,80	0,00	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	14 851,44	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 152 (1)
LIBELLE : RESEAUX EAUX PLUVIALES

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		1 238 737,01	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	26 993,96	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	26 993,96	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	1 211 743,05	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	1 211 743,05	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 16002 (1)
LIBELLE : RENOVATION VIEUX VILLAGE

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		191 544,12	a 10 281,48	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	7 560,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	7 560,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	11 954,40	2 334,00	0,00	0,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	0,00	2 334,00	0,00	0,00	0,00
2151	Réseaux de voirie	11 954,40	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	172 029,72	7 947,48	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	48 568,42	7 947,48	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	123 461,30	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b)	-10 281,48
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 18002 (1)
LIBELLE : AMENAGEMENT COEUR DE VILLE**

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV – ANNEXES

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE (1)

**IV
A1**

Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat* publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
---------	--	--	--	----------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	--	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES

Dépenses réelles	591 259	805 000	65 000	206 800	56 400	79 400	8 600	0	0	1 087 800	0	2 900 259
- Equipements municipaux (2)		805 000	65 000	206 800	56 400	79 400	8 600	0	0	902 800	0	2 124 000
- Equip. non municipaux (c/204) (3)		0	0	0	0	0	0	0	0	25 000	0	25 000
- Opérations financières	591 259											591 259
Dépenses d'ordre	100 000											100 000
Total dépenses de l'exercice	691 259	805 000	65 000	206 800	56 400	79 400	8 600	0	0	1 087 800	0	3 000 259
RAR N-1 et reports	0	408 879	23 617	16 242	10 402	0	0	0	0	97 601	0	556 741
Total cumulé dépenses d'investissement	691 259	1 213 879	88 617	223 042	66 802	79 400	8 600	0	0	1 185 401	0	3 557 000

RECETTES

Total recettes de l'exercice	2 226 219	1 878	0	0	0	0	0	0	0	10 000	0	2 238 097
RAR N-1 et reports	1 084 326	0	0	41 571	0	0	0	0	0	193 006	0	1 318 903
Total cumulé recettes d'investissement	3 310 545	1 878	0	41 571	0	0	0	0	0	203 006	0	3 557 000

FONCTIONNEMENT

DEPENSES

Total dépenses de l'exercice	1 066 900	3 375 494	405 346	1 521 906	262 679	269 145	232 473	7 100	37 500	947 150	54 307	8 180 000
RAR N-1 et reports	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total cumulé dépenses de fonctionnement	1 066 900	3 375 494	405 346	1 521 906	262 679	269 145	232 473	7 100	37 500	947 150	54 307	8 180 000

RECETTES

Total recettes de l'exercice	6 585 000	233 677	2 300	449 000	21 000	1 000	97 000	1 000	76 500	79 600	25 000	7 571 077
RAR N-1 et reports	608 923	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	608 923
Total cumulé recettes de fonctionnement	7 193 923	233 677	2 300	449 000	21 000	1 000	97 000	1 000	76 500	79 600	25 000	8 180 000

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicable à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Ou biens de la structure intercommunale.

(3) Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

IV – ANNEXES

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE

**IV
A1**

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
----------	---------	--	--	--	----------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	--	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES

Total dépenses investissement		691 259	1 213 879	88 617	223 042	66 802	79 400	8 600	0	0	1 185 401	0	3 557 000
Dépenses réelles		591 259	1 213 879	88 617	223 042	66 802	79 400	8 600	0	0	1 185 401	0	3 457 000
010	Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
020	Dépenses imprévues	50 757	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	50 757
10	Dotations, fonds divers et réserves	104 502	0	0	0	0	0	0	0	0	15 000	0	119 502
13	Subventions d'investissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
16	Emprunts et dettes assimilées	436 000	3 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	439 000
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	20 000	0	20 000
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	25 000	0	25 000
21	Immobilisations corporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
26	Participat° et créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	145 000	0	145 000
Opérations d'équipement		0	1 210 879	88 617	223 042	66 802	79 400	8 600	0	0	980 401	0	2 657 741
101	PROGRAMMES DE VOIRIE/SECURITE ROUTIERE ET URBAINE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	758 546	0	758 546
103	RESERVES FONCIERES	0	168 000	0	0	0	0	0	0	0	10 000	0	178 000
105	AMENAGEMENT DES EQUIPEMENTS SCOLAIRES	0	0	0	161 742	0	0	0	0	0	0	0	161 742
106	AMENAGEMENT EQUIPEMENTS SPORTIFS/CULTURELS/LOISIRS	0	0	0	0	30 000	48 000	0	0	0	0	0	78 000
107	AMENAGEMENT AUTRES BATIMENTS COMMUNAUX	0	622 506	50 000	0	0	0	0	0	0	0	0	672 506
108	AMENAGEMENT URBAIN TOURISTIQUE ET D'ENVIRONNEMENT	0	12 000	6 000	0	15 000	0	0	0	0	38 500	0	71 500
109	RESEAUX ECLAIRAGE PUBLIC	0	0	0	0	0	0	0	0	0	112 853	0	112 853

VILLE PEYMEINADE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2021

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
110	EQUIPEMENTS ET OUTILLAGES TECHNIQUES	0	166 207	27 417	0	0	0	0	0	0	60 302	0	253 926
111	LOGICIELS, MATERIELS INFORMATIQUES SCES MUNICIPAUX	0	152 449	5 200	0	6 000	0	8 600	0	0	200	0	172 449
112	LOGICIELS ET MATERIELS INFORMATIQUES DES ECOLES	0	0	0	12 700	0	0	0	0	0	0	0	12 700
113	MATERIELS ET MOBILIER DES EQUIPEMENTS SCOLAIRES	0	0	0	40 100	0	0	0	0	0	0	0	40 100
114	MATERIELS ET MOBILIER SPORTIFS/CULTURELS/LOISIRS	0	10 500	0	0	5 521	17 700	0	0	0	0	0	33 721
15004	PROGRAMME PLURIANNUEL D ACCESSIBILITE	0	79 217	0	8 500	0	13 700	0	0	0	0	0	101 417
15017	CREATION D UN COMPLEXE CULTUREL	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
16002	RENOVATION VIEUX VILLAGE	0	0	0	0	10 281	0	0	0	0	0	0	10 281
18002	AMENAGEMENT COEUR DE VILLE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Opérations pour compte de tiers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
45816	DEPENSES SOUS MANDAT CAPG RESEAU EAU	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	<i>Dépenses d'ordre</i>	<i>100 000</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>100 000</i>
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>100 000</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>100 000</i>
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>

RECETTES													
Total recettes investissement		2 401 530	1 878	0	41 571	0	0	0	0	0	203 006	0	2 647 985
Recettes réelles		1 766 530	1 878	0	41 571	0	0	0	0	0	203 006	0	2 012 985
010	Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
024	Produits des cessions d'immobilisations	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 580 000	0	0	0	0	0	0	0	0	10 000	0	1 590 000
13	Subventions d'investissement	186 530	0	0	41 571	0	0	0	0	0	193 006	0	421 107
16	Emprunts et dettes assimilées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
18	Compte de liaison : affectat° (BA, régie)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
21	Immobilisations corporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

VILLE PEYMEINADE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2021

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	1 878	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 878
26	Participat° et créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Opérations pour compte de tiers		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
45826	RECETTES SOUS MANDAT CAPG RESEAU EAU	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<i>Recettes d'ordre</i>		635 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	635 000
021	<i>Virement de la sect° de fonctionnement</i>	375 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	375 000
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	260 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	260 000
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

FONCTIONNEMENT

DEPENSES													
Total dépenses de fonctionnement		1 066 900	3 375 494	405 346	1 521 906	262 679	269 145	232 473	7 100	37 500	947 150	54 307	8 180 000
Dépenses réelles		431 900	3 375 494	405 346	1 521 906	262 679	269 145	232 473	7 100	37 500	947 150	54 307	7 545 000
011	Charges à caractère général	24 650	1 009 285	30 800	352 240	113 830	79 795	200	6 600	37 500	372 900	200	2 028 000
012	Charges de personnel, frais assimilés	0	2 192 159	318 346	1 054 966	133 049	99 850	77 173	0	0	572 350	52 107	4 500 000
014	Atténuations de produits	247 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	247 000
022	Dépenses imprévues	46 500	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	46 500
65	Autres charges de gestion courante	2 250	137 050	56 200	114 700	15 800	86 500	155 100	500	0	1 900	0	570 000
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
66	Charges financières	102 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	102 000
67	Charges exceptionnelles	0	37 000	0	0	0	3 000	0	0	0	0	2 000	42 000
68	Dot. aux amortissements et provisions	9 500	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	9 500
<i>Dépenses d'ordre</i>		635 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	635 000
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>	375 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	375 000
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	260 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	260 000
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

RECETTES													
Total recettes de fonctionnement		6 585 000	233 677	2 300	449 000	21 000	1 000	97 000	1 000	76 500	79 600	25 000	7 571 077
Recettes réelles		6 485 000	233 677	2 300	449 000	21 000	1 000	97 000	1 000	76 500	79 600	25 000	7 471 077
013	Atténuations de charges	0	26 077	0	0	0	0	0	0	0	0	0	26 077

VILLE PEYMEINADE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2021

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
70	Produits des services, du domaine, vente	1 000	180 600	2 300	429 000	21 000	1 000	97 000	1 000	6 500	76 600	0	816 000
73	Impôts et taxes	5 795 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	25 000	5 820 000
74	Dotations et participations	684 000	22 000	0	20 000	0	0	0	0	0	3 000	0	729 000
75	Autres produits de gestion courante	0	0	0	0	0	0	0	0	70 000	0	0	70 000
76	Produits financiers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
77	Produits exceptionnels	0	5 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5 000
78	Reprise sur amortissements et provisions	5 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5 000
<i>Recettes d'ordre</i>		<i>100 000</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>100 000</i>
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>100 000</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>100 000</i>
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A2.1

A2.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					7 363 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					7 363 000,00									
100614 (2010-02)	CREDIT AGRICOLE	21/12/2010	27/12/2010	15/12/2011	1 000 000,00	F	FIXE	3,060	3,141		A	C	N	A-1
1236432 (2012-01)	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	03/12/2012	30/04/2013	01/01/2014	600 000,00	F	FIXE	3,920	3,924		A	P	N	A-1
2007.190 (2007/01)	CAISSE EPARGNE ET DE PREVOYANCE COTE D'AZUR	15/11/2007	15/12/2007	25/12/2007	365 000,00	F	FIXE	4,840	4,840		A	P	N	A-1
2007.191 (2007/02)	CAISSE EPARGNE ET DE PREVOYANCE COTE D'AZUR	15/11/2007	20/12/2007	25/12/2007	66 000,00	F	FIXE	4,760	4,773		A	P	N	A-1
2008-039/A1008079000 (2008-01)	CAISSE EPARGNE ET DE PREVOYANCE COTE D'AZUR	14/03/2008	25/04/2008	25/05/2008	230 000,00	F	FIXE	4,480	4,483		A	P	N	A-1
2008-040/A1008080000 (2008-02)	CAISSE EPARGNE ET DE PREVOYANCE COTE D'AZUR	13/03/2008	25/03/2008	25/04/2008	371 500,00	F	FIXE	4,480	4,481		A	P	N	A-1
2011-119/A1011616 (2011-01)	CAISSE EPARGNE ET DE PREVOYANCE COTE D'AZUR	26/11/2011	03/01/2012	25/05/2013	1 300 000,00	F	FIXE	4,560	4,581		A	P	N	A-1
4240-5021176 (2013-01)	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	19/12/2013	01/04/2014	01/02/2015	2 250 000,00	V	LIVRETA	1,250	1,663		A	C	N	A-1
A101011B/2010.053 (2010-01)	CAISSE EPARGNE ET DE PREVOYANCE COTE D'AZUR	10/04/2010	14/04/2010	25/07/2010	315 000,00	V	EURIBOR03M	0,000	0,824		T	C	N	A-1
MON238666 (2006-1)	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL (ex DEXIA)	13/03/2006	03/04/2006	01/04/2007	665 500,00	F	FIXE	3,700	3,704		A	P	N	A-1
MON281767 (2013-02)	BANQUE POSTALE	24/12/2013	06/02/2014	01/06/2014	200 000,00	F	FIXE	3,460	3,547		T	C	N	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									

VILLE PEYMEINADE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2021

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					64 628,00									
1681 Autres emprunts (total)					64 628,00									
V8/2012 (2013-03)	CARSAT	12/11/2012	31/12/2013	31/10/2014	64 628,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	P	N	A-1
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					7 427 628,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Emprunts et dettes au 01/01/N			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Taux d'intérêt		Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
							Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)				
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		3 773 587,89					432 567,92	105 446,71	0,00	63 814,02
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		3 773 587,89					432 567,92	105 446,71	0,00	63 814,02
100614 (2010-02)	N	0,00	A-1	333 340,00	4,92	F	FIXE	3,060	66 666,00	10 341,87	0,00	385,33
1236432 (2012-01)	N	0,00	A-1	362 497,32	7,00	F	FIXE	3,920	39 453,33	14 209,89	0,00	12 663,32
2007.190 (2007/01)	N	0,00	A-1	135 765,02	5,08	F	FIXE	4,840	20 040,36	6 571,03	0,00	4 757,07
2007.191 (2007/02)	N	0,00	A-1	5 510,61	0,08	F	FIXE	4,760	5 510,61	262,31	0,00	0,00
2008-039/A1008079000 (2008-01)	N	0,00	A-1	38 486,96	1,33	F	FIXE	4,480	18 821,90	1 724,22	0,00	533,46
2008-040/A1008080000 (2008-02)	N	0,00	A-1	62 164,83	1,25	F	FIXE	4,480	30 401,47	2 784,98	0,00	978,62
2011-119/A1011616 (2011-01)	N	0,00	A-1	714 674,73	6,33	F	FIXE	4,560	88 958,62	32 589,17	0,00	17 275,93
4240-5021176 (2013-01)	N	0,00	A-1	1 710 000,00	18,08	V	LIVRETA	1,500	90 000,00	25 650,00	0,00	22 236,16
A101011B/2010.053 (2010-01)	N	0,00	A-1	94 500,00	4,25	V	EURIBOR03M	0,039	21 000,00	34,25	0,00	5,42
MON238666 (2006-1)	N	0,00	A-1	206 648,33	4,25	F	FIXE	3,700	38 382,31	7 645,99	0,00	4 690,70
MON281767 (2013-02)	N	0,00	A-1	110 000,09	8,17	F	FIXE	3,460	13 333,32	3 633,00	0,00	288,01
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

VILLE PEYMEINADE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2021

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		35 540,20					3 231,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		35 540,20					3 231,00	0,00	0,00	0,00
V8/2012 (2013-03)	N	0,00	A-1	35 540,20	12,75	F	FIXE	0,000	3 231,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		3 809 128,09					435 798,92	105 446,71	0,00	63 814,02

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A2.3

A2.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplieur jusqu'à 3 ou multiplieur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplieur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A2.4

A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	12	0	0	0	0	
	% de l'encours	99,99	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	3 809 128,09	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A2.5

A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A2.5

A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture							
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE	
DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	A2.6

A2.6 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 01/01/N de l'exercice	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dette provenant d'émissions obligataires</u> (ex : émissions publiques ou privées)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 600.00 €	01/06/2010

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Matériel informatique	3	01/06/2010
L	Matériel de bureau électrique ou électronique	5	01/06/2010
L	Voitures	5	01/06/2010
L	Camions, véhicules industriels	8	01/06/2010
L	Mobilier	10	01/06/2010
L	Matériels et outillage de voirie	5	01/06/2010
L	Matériels et outillages techniques	8	01/06/2010
L	Matériels classiques	10	01/06/2010
L	Coffre-fort	30	01/06/2010
L	Installations et appareils de chauffage	15	01/06/2010
L	Appareils de levage-ascenseurs	20	01/06/2010
L	Equipements des garages, ateliers	10	01/06/2010
L	Equipements des cuisines	10	01/06/2010
L	Equipements sportifs	10	01/06/2010
L	Installations de la voirie	20	01/06/2010
L	Plantations	20	01/06/2010
L	Autres agencements et aménagements de terrains	30	01/06/2010
L	Bâtiments légers, abris	15	01/06/2010
L	Agencements et aménagements de bâtiments, installations électriques ou téléphoniques	15	01/06/2010
L	Agencements et aménagements de bâtiments dont la ville n'est pas propriétaire : durée du bail	15	01/06/2010
L	Frais relatifs aux documents d'urbanisme visés à l'article L121-7 du code de l'urbanisme	10	01/06/2010
L	Frais d'études et frais d'insertion non suivis de réalisation	5	01/06/2010
L	Frais de recherche et de développement	5	01/06/2010
L	Logiciels	2	01/06/2010
L	Brevets durée du privilège dont ils bénéficient ou durée effective de leur utilisation si brève	5	01/06/2010
L	Subv équipt versées financement biens mobiliers, matériels ou études	5	01/06/2010
L	Subv équipt versées financement des biens immobiliers ou installations	15	01/06/2010
L	Subv équipt versées financement des projets infrastructures d'intérêt national	30	01/06/2010
L	Autres aides à l'investissement des entreprises ne rentrant pas dans un de ces catégories	5	01/06/2010

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS	A4

A4 – ETAT DES PROVISIONS

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
PROVISIONS BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions. pour risques et charges (2)	9 500,00		39 500,00	49 000,00	5 000,00	44 000,00
Frais contentieux urbanisme - TA 1903794-6	0,00	24/07/2020	8 000,00	8 000,00	0,00	8 000,00
Frais contentieux urbanisme - TA 1902560-6	0,00	24/07/2020	3 500,00	3 500,00	0,00	3 500,00
Frais contentieux urbanisme - TA 1802592-2	0,00	24/07/2020	2 000,00	2 000,00	2 000,00	0,00
Frais contentieux urbanisme - TA 1804636-6	0,00	24/07/2020	3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00
Frais contentieux affaires générales - CCA 1902228	0,00	24/07/2020	3 000,00	3 000,00	3 000,00	0,00
Frais contentieux urbanisme - TA 1903310-6	0,00	24/07/2020	10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00
Frais contentieux urbanisme - TA 1902502-6	0,00	24/07/2020	10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00
Frais contentieux affaires générales - CCA 20MA03599	3 000,00	07/04/2021	0,00	3 000,00	0,00	3 000,00
Frais contentieux urbanisme - TA 2003168-6	3 000,00	07/04/2021	0,00	3 000,00	0,00	3 000,00
Frais contentieux urbanisme - TA 2003462-6	3 500,00	07/04/2021	0,00	3 500,00	0,00	3 500,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		8 000,00	8 000,00	0,00	8 000,00
Loyers impayés - tiers 3770	0,00	24/07/2020	8 000,00	8 000,00	0,00	8 000,00
TOTAL PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES	9 500,00		47 500,00	57 000,00	5 000,00	52 000,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS	A5

A5 – ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		613 258,79	613 258,79
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		436 000,00	436 000,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	432 700,00	432 700,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	3 300,00	3 300,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		177 258,79	177 258,79
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
10223	TLE	15 000,00	15 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	104 501,77	104 501,77
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	7 000,00	7 000,00
020	Dépenses imprévues	50 757,02	50 757,02

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	613 258,79	556 741,21	0,00	1 170 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		925 000,00	III 925 000,00
Ressources propres externes de l'année (a)		290 000,00	290 000,00
10222	FCTVA	280 000,00	280 000,00
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	10 000,00	10 000,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		635 000,00	635 000,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
2802	Frais liés à la réalisation des document	9 000,00	9 000,00
28031	Frais d'études	20 000,00	20 000,00
28033	Frais d'insertion	0,00	0,00
280422	Privé : Bâtiments, installations	26 000,00	26 000,00
28051	Concessions et droits similaires	8 000,00	8 000,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	1 000,00	1 000,00
28128	Autres aménagements de terrains	2 000,00	2 000,00
28132	Immeubles de rapport	1 000,00	1 000,00
28135	Installations générales, agencements, ..	13 000,00	13 000,00
28152	Installations de voirie	10 000,00	10 000,00
281568	Autres matériels, outillages incendie	10 000,00	10 000,00
281578	Autre matériel et outillage de voirie	3 000,00	3 000,00
28158	Autres installat°, matériel et outillage	18 000,00	18 000,00
28182	Matériel de transport	36 000,00	36 000,00
28183	Matériel de bureau et informatique	34 000,00	34 000,00
28184	Mobilier	22 000,00	22 000,00
28188	Autres immo. corporelles	47 000,00	47 000,00
29...	Prov. pour dépréciat° immobilisations		
39...	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59...	Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	375 000,00	375 000,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	925 000,00	409 888,48	909 014,63	1 300 000,00	3 543 903,11

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	1 170 000,00
Ressources propres disponibles	IV	3 543 903,11
Solde	V = IV - II (6)	2 373 903,11

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	B1.1

B1.1 – 8015 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L. 2313-1 6°, L. 5211-36 et L. 5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					585 000,00	353 199,97										2 401,76	34 252,63	
REGIE DES EAUX	2011	P	Régie des eaux du canal Belletrud - Construction du siège	CREDIT AGRICOLE	585 000,00	353 199,97	9,50	A	F	FIXE	3,902	F	FIXE	0,680	A-1	2 401,76	34 252,63	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					18 712 484,31	16 698 747,15										174 518,67	426 525,17	
ERILIA	2012	X Produits CDC	ERILIA	Caisse des Dépôts et Consignations	72 158,00	64 151,94	33,67	A	V	LIVRETA	1,263	V	LIVRETA	1,100	A-1	705,67	1 566,17	
ERILIA	2012	X Produits CDC	ERILIA	Caisse des Dépôts et Consignations	53 572,00	49 362,72	43,67	A	V	LIVRETA	1,286	V	LIVRETA	1,100	A-1	542,99	878,24	
ERILIA	2012	X Produits CDC	ERILIA	Caisse des Dépôts et Consignations	47 965,00	41 726,58	33,67	A	V	LIVRETA	0,538	V	LIVRETA	0,300	A-1	125,18	1 167,56	

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
ERILIA	2012	X Produits CDC	ERILIA	Caisse des Dépôts et Consignations	35 610,00	32 128,17	43,67	A	V	LIVRETA	0,548	V	LIVRETA	0,300	A-1		96,38	684,15
ERILIA	2007	X Produits CDC	ERILIA	Caisse des Dépôts et Consignations	1 757 363,00	1 642 456,15	38,33	A	V	LIVRETA	1,969	V	LIVRETA	1,400	A-1		22 994,39	31 945,11
ERILIA	2007	X Produits CDC	ERILIA	Caisse des Dépôts et Consignations	323 691,00	244 568,70	28,33	A	V	LIVRETA	1,646	V	LIVRETA	1,400	A-1		3 423,96	6 895,05
IMMOBILIERE MEDITERRANEE SOCIETE ANONYME D'HLM A LOYER MODERE	2000	X Produits CDC	IMMOBILIERE MEDITERRANEE SOCIETE ANONYME D'HLM A LOYER MODERE	Caisse des Dépôts et Consignations	586 977,50	268 987,03	12,83	A	V	LIVRETA	2,674	V	LIVRETA	1,200	A-1		3 227,84	22 573,10
IMMOBILIERE MEDITERRANEE SOCIETE ANONYME D'HLM A LOYER MODERE	2005	P	IMMOBILIERE MEDITERRANEE - EX AZUR PROVENCE HABITAT	DEXIA - CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	1 323 362,65	746 250,48	13,67	A	V	EURIBOR03M	1,619	V	EURIBOR03M	0,000	A-1		0,00	45 321,85
IMMOBILIERE MEDITERRANEE SOCIETE ANONYME D'HLM A LOYER MODERE	2013	X Produits CDC	IMMOBILIERE MEDITERRANEE SOCIETE ANONYME D'HLM A LOYER MODERE	Caisse des Dépôts et Consignations	5 353 856,00	5 001 531,90	34,25	A	V	LIVRETA	1,402	V	LIVRETA	1,100	A-1		55 016,85	117 928,22
IMMOBILIERE MEDITERRANEE SOCIETE ANONYME D'HLM A LOYER MODERE	2013	X Produits CDC	IMMOBILIERE MEDITERRANEE SOCIETE ANONYME D'HLM A LOYER MODERE	Caisse des Dépôts et Consignations	1 832 409,00	1 759 333,05	44,25	A	V	LIVRETA	1,394	V	LIVRETA	1,100	A-1		19 352,66	30 425,35
IMMOBILIERE MEDITERRANEE SOCIETE ANONYME D'HLM A LOYER MODERE	2013	X Produits CDC	IMMOBILIERE MEDITERRANEE SOCIETE ANONYME D'HLM A LOYER MODERE	Caisse des Dépôts et Consignations	2 190 527,00	1 981 666,21	34,25	A	V	LIVRETA	0,601	V	LIVRETA	0,300	A-1		5 945,00	53 783,35

VILLE PEYMEINADE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2021

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
IMMOBILIERE MEDITERRANEE SOCIETE ANONYME D'HLM A LOYER MODERE	2013	X Produits CDC	IMMOBILIERE MEDITERRANEE SOCIETE ANONYME D'HLM A LOYER MODERE	Caisse des Dépôts et Consignations	749 729,00	697 516,32	44,25	A	V	LIVRETA	0,592	V	LIVRETA	0,300	A-1		2 092,55	14 500,82
IN/LI PACA	2018	X Produits CDC	IN/LI PACA	Caisse des Dépôts et Consignations	1 033 881,50	1 013 198,69	42,08	A	V	LIVRETA	1,850	V	LIVRETA	1,600	A-1		16 211,18	10 863,91
IN/LI PACA	2018	X Produits CDC	IN/LI PACA	Caisse des Dépôts et Consignations	2 592 166,66	2 454 112,40	22,08	A	V	LIVRETA	1,850	V	LIVRETA	1,600	A-1		39 265,80	72 514,79
UNICIL SA HABITATION LOYER MODERE	2015	X Produits CDC	UNICIL SA HABITATION LOYER MODERE	Caisse des Dépôts et Consignations	160 668,00	151 399,27	45,75	A	V	LIVRETA	1,292	V	LIVRETA	1,100	A-1		1 665,39	2 546,21
UNICIL SA HABITATION LOYER MODERE	2015	X Produits CDC	UNICIL SA HABITATION LOYER MODERE	Caisse des Dépôts et Consignations	298 384,00	275 220,39	35,75	A	V	LIVRETA	1,281	V	LIVRETA	1,100	A-1		3 027,42	6 272,38
UNICIL SA HABITATION LOYER MODERE	2015	X Produits CDC	UNICIL SA HABITATION LOYER MODERE	Caisse des Dépôts et Consignations	105 057,00	97 671,55	45,75	A	V	LIVRETA	0,528	V	LIVRETA	0,300	A-1		293,01	1 983,34
UNICIL SA HABITATION LOYER MODERE	2015	X Produits CDC	UNICIL SA HABITATION LOYER MODERE	Caisse des Dépôts et Consignations	195 107,00	177 465,60	35,75	A	V	LIVRETA	0,523	V	LIVRETA	0,300	A-1		532,40	4 675,57
TOTAL GENERAL					19 297 484,31	17 051 947,12											176 920,43	460 777,80

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A	36 654,39
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	541 245,63
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A+ B + C - D	577 900,02
Recettes réelles de fonctionnement	II	7 471 076,85

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	7,74
---	---------------	-------------

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.7

B1.7 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

(Article L. 2311-7 du CGCT)

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT					
FONCTIONNEMENT					
6574		Subvention de fonctionnement	ACPE	Association	1 200,00
6574		Subvention de fonctionnement	AMICALE DES PORTES DRAPEAUX DE CANNES	Association	200,00
6574		Subvention de fonctionnement	APF	Association	200,00
6574		Subvention de fonctionnement	ASSOCIATION ADRIEN	Association	300,00
6574		Subvention de fonctionnement	JERONIMO	Association	400,00
6574		Subvention de fonctionnement	L AZUREENNE DE SPORTS ADAPTES	Association	500,00
6574		Subvention de fonctionnement	CAP CYCLISME	Association	8 500,00
6574		Subvention de fonctionnement	CCFF	Association	1 000,00
6574		Subvention de fonctionnement	CERCLE ATHLETIQUE DE PEYMEINADE	Association	52 000,00
6574		Subvention de fonctionnement	CHASSE DE PEYMEINADE	Association	400,00
6574		Subvention de fonctionnement	CHOEUR ARIOSIO	Association	450,00
6574		Subvention de fonctionnement	CINE PHOTO CLUB	Association	450,00
6574		Subvention de fonctionnement	COMITE DES FETES	Association	1 500,00
6574		Subvention de fonctionnement	COS PEYMEINADE	Association	28 600,00
6574		Subvention de fonctionnement	DDEN	Association	100,00
6574		Subvention de fonctionnement	AEEM	Association	150,00
6574		Subvention de fonctionnement	ENTRAIDE ASSOCIATION	Association	3 000,00
6574		Subvention de fonctionnement	EPI	Association	500,00
6574		Subvention de fonctionnement	FENETRE SUR COUR	Association	450,00
6574		Subvention de fonctionnement	FESTIVAL ST JEAN CASSIEN	Association	450,00
6574		Subvention de fonctionnement	GRAINES DE NENUPHAR	Association	500,00
6574		Subvention de fonctionnement	JALMALV PAYS GRASSOIS	Association	200,00
6574		Subvention de fonctionnement	MON PEYMEINADE VOLLEY BALL	Association	11 000,00
6574		Subvention de fonctionnement	PAYS DE GRASSE HANDBALL ASPTT	Association	2 000,00
6574		Subvention de fonctionnement	SAUVEGARDE DE LA SIAGNE ET SON CANAL	Association	500,00
6574		Subvention de fonctionnement	SOUVENIR FRANCAIS	Association	1 200,00
6574		Subvention de fonctionnement	JUDO CLUB	Association	1 000,00
6574		Subvention de fonctionnement	TENNIS CLUB DE PEYMEINADE	Association	10 000,00
6574		Subvention de fonctionnement	TRIBAL ROCH	Association	14 000,00
6574		Subvention de fonctionnement	UNP PARACHUTISTE	Association	200,00
6574		Subvention de fonctionnement	BODY K FITNESS	Association	1 000,00
6574		Subvention de fonctionnement	AVENTURE NATURE MER MONTAGNE	Association	500,00
6574		Subvention de fonctionnement	UNE VOIX POUR ELLE	Association	500,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer de l'exercice N+1	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)
15004 15004 Travaux d'accessibilité PMR	701 752,89	0,00	701 752,89	307 742,89	101 417,00	100 000,00	192 593,00
16002 Rénovation du vieux village	1 791 400,00	-1 300 000,00	491 400,00	191 544,12	10 281,48	100 000,00	189 574,40

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général des services	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		38,00	2,00	40,00	26,60	2,00	28,60
Adjoint Administratif Principal de 1ère classe	C	9,00	2,00	11,00	10,60	0,00	10,60
Adjoint Administratif Principal de 2ème classe	C	6,00	0,00	6,00	4,00	0,00	4,00
Adjoint Administratif Territorial	C	4,00	0,00	4,00	1,00	1,00	2,00
Agent social	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Attaché	A	4,00	0,00	4,00	3,00	1,00	4,00
Rédacteur	B	10,00	0,00	10,00	5,00	0,00	5,00
Rédacteur Principal de 1ère classe	B	4,00	0,00	4,00	2,00	0,00	2,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		56,51	7,37	63,88	41,32	3,79	45,11
Adjoint Technique Principal de 1ère classe	C	3,00	0,00	3,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint Technique Principal de 2ème classe	C	16,00	3,84	19,84	12,87	0,00	12,87
Adjoint Technique Territorial	C	18,51	3,53	22,04	12,45	3,79	16,24
Agent de Maîtrise	C	9,00	0,00	9,00	9,00	0,00	9,00
Agent de Maîtrise Principal	C	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Ingénieur Principal	A	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Technicien Principal de 1ère classe	B	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Technicien Principal de 1ère classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Technicien Principal de 2ème classe	B	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Technicien Territorial	B	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		11,00	0,00	11,00	8,00	1,00	9,00
Agent Spécialisé des Ecoles Maternelles Principal de 1ère classe	C	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Agent Spécialisé des Ecoles Maternelles Principal de 2ème classe	C	8,00	0,00	8,00	5,00	1,00	6,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		1,00	1,00	2,00	1,00	1,00	2,00
Adjoint du Patrimoine Principal de 2ème classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Professeur d'Enseignement Artistique de classe normale	A	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00	1,00
FILIERE ANIMATION (i)		1,00	2,64	3,64	2,76	0,00	2,76
Adjoint Territorial d'Animation	C	0,00	0,88	0,88	0,88	0,00	0,88

VILLE PEYMEINADE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2021

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
Adjoint d'Animation Principal de 1ère classe	C	0,00	0,88	0,88	0,88	0,00	0,88
Adjoint d'Animation Principal de 2ème classe	C	0,00	0,88	0,88	0,00	0,00	0,00
Animateur Principal de 2ème classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE POLICE (j)		8,00	0,00	8,00	6,00	0,00	6,00
Brigadier Chef Principal	C	5,00	0,00	5,00	3,00	0,00	3,00
Chef de Service de Police Principal de 2ème classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Gardien Brigadier	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		115,51	13,01	128,52	85,68	7,79	93,47

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Adjoint Administratif Territorial	C	ADM	350.0	0,00	3-2	CDD
Adjoint Administratif Territorial	C	ADM	350.0	0,00	3-1	CDD
Adjoint Technique Territorial	C	TECH	419.0	0,00	3-2	CDD
Adjoint Technique Territorial	C	TECH	354.0	0,00	3-2	CDD
Adjoint Technique Territorial	C	TECH	354.0	0,00	3-2	CDD
Adjoint Technique Territorial	C	TECH	419.0	0,00	3-2	CDD
Adjoint Technique Territorial	C	TECH	419.0	0,00	3-2	CDD
Agent Spécialisé des Ecoles Maternelles Principal de 2ème classe	C	MS	356.0	0,00	3-2	CDD
Attaché	A	ADM	567.0	0,00	3-3-2°	CDD
Professeur d'Enseignement Artistique de classe normale	A	CULT	450.0	0,00	3-3-2°	CDI
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
Adjoint Technique Territorial	C	TECH	354.0	0,00	3-1	CDD
Contrat d'Accompagnement		OTR	smic	0,00	A Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi	A Contrat Aidé
Contrat d'Accompagnement		OTR	smic	0,00	A Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi	A Contrat Aidé
Contrat d'Accompagnement		OTR	smic	0,00	A Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi	A Contrat Aidé
Contrat d'Accompagnement		OTR	smic	0,00	A Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi	A Contrat Aidé
Contrat d'Accompagnement		OTR	smic	0,00	A Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi	A Contrat Aidé
Contrat d'Accompagnement		OTR	smic	0,00	A Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi	A Contrat Aidé
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.

VILLE PEYMEINADE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2021

PM : Police.

OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.

3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).

3-2 : vacance temporaire d'un emploi.

3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.

3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.

3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.

A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u>				
<u>Détention d'une part du capital</u> 25/09/2014 - Détention d'une part de capital - 100 actions	SPL	Société Publique Locale Grasse Développement	Société anonyme d'économie mixte à conseil d'administration	1 926,00
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme</u> 24/07/2020 - Subvention sup à 75 000 euros ou sup 50 % produit compte résultat	CCAS	Centre communal d'action sociale	SPA	122 300,00
24/07/2020 - Subvention sup à 75 000 euros ou sup 50 % produit compte résultat	CDE	Caisse des écoles	SPA	72 200,00
24/07/2020 - Subvention sup à 75 000 euros ou sup 50 % produit compte résultat	COS	Comité d'oeuvres sociales	Associations	28 600,00
<u>Autres</u>				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc. et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT	C3.1

**C3.1 – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU
L'ETABLISSEMENT**

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
Communauté d'agglomération du pays de Grasse	01/01/2014	TPU	0,00
Autres organismes de regroupement			
SDEG			0,00
REGIE DES EAUX			0,00
SPL	12/11/2013		0,00
SICTIAM	29/03/2018		0,00

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES PAR LA COMMUNE	C3.2

C3.2 – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES (1)

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
CCAS	Centre communal d'action sociale	29/10/1984	- 29/10/1984		Non
CDE	Caisse des écoles	29/10/1984	- 29/10/1984		Non

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE	C3.4

C3.4 – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

IV – ANNEXES	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1

D1 – TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases/(N-1) (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux/N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit/N-1 (%)
Taxe d'habitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TFPB	13 555 000,00	-3,37	21,46	97,97	2 908 903,00	91,43
TFPNB	69 700,00	1,28	48,00	0,00	33 456,00	2,05
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	0,00	0,00			0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 29

Nombre de membres présents : 24

Nombre de suffrages exprimés : 29

VOTES :

Pour : 23

Contre : 6

Abstentions : 0

Date de convocation : 31/03/2021

Présenté par Le maire (1),

A Peymeinade salle du conseil municipal, le 07/04/2021

Le maire,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session Budget Primitif

A Peymeinade salle du conseil municipal, le 07/04/2021

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

1 SAINTE-ROSE FANCHINE Philippe	
BATTESTI Jean-Michel	
BAZALGETTE Marc	
CHIAPELLI Gilles	
CORCIN Aleth	
DELHOMEZ Gérard	
DERACHE Pierre-François	
DESPLANQUES Odile	
DI SANTO Patricia	
DISSAUX Michel	
FAURET Pierre	
FRANÇOIS Jean-Luc	
GAMAIN Yann	
HIRELLE Evelyne	
INNOCENTI Laetitia	
LACROIX Huguette	
LE ROLLE Catherine	
LEBÈGUE Christian	
MARCKERT Andrée	
MATTIOLI Joseph	
MOUTTÉ Didier	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

PERCHERON Sophie	
PERTICI Christian	
PIERRE Clarisse	
REDA Emmanuel	
SAGOLS Nathalie	
SEGUIN Catherine	
VIDAL Eric	
WALLON Fabienne	

Certifié exécutoire par Le maire (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le 19/04/2021, et de la publication le 19/04/2021
 A Peymeinade, le 19/04/2021

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.
 (2) L'assemblée délibérante étant : Le conseil municipal.

RESTE A REALISER 2020
DEPENSES

gestionnaire	Fonction	Nature	Opération	Service	Antenne	Libellé tiers	N° engagement	Libellé	Montant TTC
DAG	020	165		LOGE		BTS GP SCP	FI20-00005P	REMBOURSEMENT CAUTION SPORT & BAR	3 000,00
								TOTAL CHAPITRE 16	3 000,00
ST	822	2151	101	ST		AZUROUTE	ST20018701P	RP MONTAGNE - CREATION MARQUAGE SOL	923,40
ST	822	2151	101	ST		AZUR JARDINS	ST20023501P	MAIRIE - REFECTION PARKING - ABATTAGE ARBRE	451,20
ST	822	2151	101	ST		AZUR JARDINS	ST20024501P	MAIRIE - ELAGAGE PLATANES SUITE REFECTION PARKING	345,60
ST	822	2151	101	ST		AZUROUTE	ST20024701P	MAIRIE - REFECTION PARKING - TRACAGE	780,00
ST	822	2315	101	ST		AZUROUTE	ST20018601P	AV. BOUTINY - PLATEAU TRAVERSANT - CREATION MARQUAGE	1 446,00
								TOTAL OPERATION 101	3 946,20
URBADD	020	2111	103	URBA		VERGNES PLY SCP	UR20-00012P	VENTE CANAVESE/COMMUNE	150 000,00
URBADD	822	2112	103	URBA		KHATOUNIAN JEROME	UR19-00013P	FRAIS NOTAIRE ACQUISITION TERRAIN FENNERI	1 000,00
								TOTAL OPERATION 103	151 000,00
ST	251	21312	105	ST		LEFORT ET FILS	ST20027001P	CANTINE MISTRAL - CLIMATISATION CUISINE PREPARATIO	3 669,60
ST	213	2135	105	ST		EQUIP'ELEC 06	CT20052701P	ECOLE - ALARME PPMS	4 730,40
ST	213	2313	105	ST		MD ALUMINIUM	CT19027801P	ECOLE ST EXUPERY - CLOTURE RIGIDE + PORTAIL	5 059,20
ST	213	2313	105	ST		MD ALUMINIUM	CT19027901P	ECOLE MISTRAL - CLOTURE RIGIDE + PORTAIL	2 782,56
								TOTAL OPERATION 105	16 241,76
ST	020	21311	107	ST	MAIRIE	DESAUTEL	CT20052301P	MAIRIE - ALARME INCENDIE	13 800,00
ST	020	21311	107	ST	MAIRIE	R2A RENOV	CT20053001P	MAIRIE - REMPLACEMENT PORTE DE GARAGE	5 046,00
ST	020	21311	107	ST	MAIRIE	R2A RENOV	CT20053101P	MAIRIE - SALLE DU CONSEIL - REMPLACEMENT BLOC PORT	1 980,00
ST	020	21311	107	ST	MAIRIE	R2A RENOV	ST20023701P	MAIRIE - PORTE CIRCULATION	9 144,00
ST	020	21311	107	ST	MAIRIE	LEFORT ET FILS	ST20024801P	HOTEL DE VILLE - CLIMATISATION BUREAU RH	2 430,00
ST	020	21311	107	ST	MAIRIE	SRC BAT	ST20025101P	MAIRIE - CLOISON CHAUFFERIE	1 699,80
ST	020	21311	107	ST	MAIRIE	SRC BAT	ST20026701P	MAIRIE - CLOISONNEMENT CIRCULATION REZ DE CHAUSSEE	3 150,00
ST	020	21311	107	ST	MAIRIE	LEFORT ET FILS	ST20026801P	MAIRIE - CHAUFFERIE - DALLE + VENTILATION	4 980,00
ST	020	2135	107	ST		EQUIP'ELEC 06	CT20039901P	SIRENE LONGUE PORTEE	27 252,00
ST	020	2135	107	ST	CTM	LEFORT ET FILS	ST20023601P	CTM - BUREAU ACCUEIL - CLIMATISATION	1 854,00
ST	020	2135	107	ST		SRC BAT	ST20025901P	CTM - AMENAGEMENT ATELIER MENUISIER	3 443,40
ST	020	2135	107	ST	CTM	LEFORT ET FILS	ST20026301P	CTM - ATELIER FERRONNERIE - SPLIT	5 634,00
ST	020	2135	107	ST	CTM	R2A RENOV	ST20026401P	CTM - BUREAU DIREC. ADJ - BRISE SOLEIL	3 240,00
ST	020	2135	107	ST	CTM	SRC BAT	ST20026601P	CTM - ATELIER MENUISERIE - FAUX PLAFOND	6 270,00
ST	020	21568	107	ST		DESAUTEL	CT20014201P	DIVERS BATIMENTS - REMPLACEMENT EXTINCTEURS +10ANS	147,72
ST	020	2313	107	ST		DESAUTEL	CT19012101P	DAUDET - EGLISE - SDF - MAIRIE - MIRABEAU - PLANS EVACA	1 197,00
ST	020	2313	107	ST	MAIRIE	LEFORT ET FILS	ST20013201P	MAIRIE - REMPLACEMENT CHAUDIERE	25 968,04
ST	020	2313	107	ST	MAIRIE	SRC BAT	ST20024901P	MAIRIE - BLOC PORTE	1 770,00
								TOTAL OPERATION 107	119 005,96
ST	814	21534	109	ST		INEO PROVENCE COTE D	ST20022901P	ECLAIRAGE PUBLIC - EXTINCTION NOCTURNE	4 182,16
ST	814	21534	109	ST		INEO PROVENCE COTE D	ST20023001P	AV. BOUTINY/AV. A. DE GRASSE - RELANTERNAGE EN LED	21 658,60
ST	814	21534	109	ST		INEO PROVENCE COTE D	ST20023101P	AVENUE DE PEYGROS - RELANTERNAGE EN LED	18 233,15
ST	814	2315	109	ST		INEO PROVENCE COTE D	ST20018401P	CHEMIN DU CLOS - PASSAGE AU LED 4 CANDELABRES	3 778,74
								TOTAL OPERATION 109	47 852,65
ST	822	21578	110	ST		OXYGENE NUMERIQUE	CT20052601P	CTM - MACHINE A SIGNALIETIQUE	2 928,60
ST	020	2158	110	ST		AUCOP	CT20050301P	CTM - COFFRETS ELECTRIQUES PORTATIFS	6 379,20
ST	020	2182	110	ST		UGAP	CT19065701P	CTM - PARTNER - ACQUISITION	17 551,66
ST	823	2182	110	ST		UGAP	CT19066602P	CTM - ACQUISITION MASTER BENNE	41 873,78
ST	020	2182	110	ST		GRASSE CARROSSERIE IN	CT20047201P	ACQUISITION VEHICULE MACONNERIE	46 800,00
ST	112	2182	110	ST		UGAP	CT20057401P	SELON DEVIS 36186627 ACHAT VEHICULE	23 616,96
ST	020	2182	110	ST		CARROSSERIE MIGLIORE	ST19025301P	CC110DM - BENNE	4 620,00
ST	020	2184	110	ST		UGAP	CT20054501P	CANTINE MISTRAL - VESTIAIRE	268,58
ST	020	2184	110	ST		UGAP	CT20054601P	CTM - BUREAU MAGASINIER - FAUTEUIL DE BUREAU	191,16
ST	020	2188	110	ST		VEDIF	CT20054401P	VITRINES POUR DIVERS BATIMENTS	1 596,00
								TOTAL OPERATION 110	145 825,94

INFO	020	2051	111	INFO		SICTIAM	IN19005201P	Logiciel compta CIRIL GF Migration en V7	3 500,00
INFO	020	2051	111	INFO		SICTIAM	IN19005301P	Logiciel compta CIRIL GF - Hébergement à distance	2 130,00
INFO	020	2051	111	INFO		SICTIAM	IN20-00042P	LOGICIEL COMPTA CIRIL GF COMPLT BON IN1900530	950,00
INFO	020	2051	111	INFO		AS TECH SOLUTIONS	IN20000501P	ASTECH LOGICIEL LICENCES-INSTALLATION-ASSISTANCE CON	8 198,00
INFO	020	2183	111	INFO		SIGNORET	IN20003501P	DEVIS C201023 DU 22-09-2020	471,22
								TOTAL OPERATION 111	15 249,22
CULTCOM	30	2183	114	CULT		BUREAU VALLEE	CC20017901P	CISAILLE BIM 181120	121,00
								TOTAL OPERATION 114	121,00
ST	020	21311	15004	ST	MAIRIE	LEFORT ET FILS	ST20027101P	MAIRIE - WC PMR - PLOMBERIE- BON COMP ST190176	1 600,80
ST	020	2313	15004	ST		SOCOTEC EQUIPEMENT	ST19010601P	MAIRIE - WC PMR - MISSIONS ACCESSIBILITE - RVRAT L / SE	1 656,00
ST	020	2313	15004	ST		EQUIP'ELEC 06	ST19017501P	MAIRIE - WC PMR - INSTALLATIONS ELEC	3 921,60
ST	020	2313	15004	ST		LEFORT ET FILS	ST19017601P	MAIRIE - WC PMR - PLOMBERIE	6 536,40
ST	020	2313	15004	ST		RPM BALLY	ST19017801P	MAIRIE - WC PMR - TRAVAUX PEINTURE	8 107,20
ST	020	2313	15004	ST		SRC BAT	ST19020501P	MAIRIE - WC PMR - AMENAGEMENT	22 395,00
								TOTAL OPERATION 15004	44 217,00
ST	324	2135	16002	ST		LEFORT ET FILS	ST20026501P	PRESBYTERE - CUMULUS	2 334,00
ST	324	2313	16002	ST		EQUIP'ELEC 06	ST19019401P	PRESBYTERE - REMPLACEMENT SONNETTE	233,28
ST	324	2313	16002	ST		EQUIP'ELEC 06	ST19019601P	PRESBYTERE - REPRISE INSTALLATION ELECTRIQUE	3 391,20
ST	324	2313	16002	ST		R2A RENOV	ST20006901P	PRESBYTERE - VOLETS	4 323,00
								TOTAL OPERATION 16002	10 281,48
								TOTAL GENERAL	556 741,21

RESTE A REALISER

Budget : *BUDGET PRINCIPAL*

Exercice : 2020

FONCT.	NATURE	OPERATION	TIERS	ENGAGEMENT	LIBELLE	SOLDE ENG
01	1322		CONSEIL REGIONAL	FI16-00006P	AMENAGEMENT RUE JULES FUNEL - DOSSIER N°2015-12	96 843.80
251	1322		CONSEIL REGIONAL	ST20-00280	CANTINE MISTRAL - ETUDE FAISABILITE	12 600.00
824	1322		CONSEIL REGIONAL	ST19-00252P	2019-08794 - ZAC LEBON	100 000.00
01	1323		CONSEIL DEPARTEMENTAL 06	FI17-00017P	MENUISERIES FRAGONARD	584.72
01	1323		CONSEIL DEPARTEMENTAL 06	ST18-00112P	ECOLE ST EXUPERY - REMPLACEMENT MENUISERIE ALU	1 461.72
01	1323		CONSEIL DEPARTEMENTAL 06	ST18-00116P	DOTATION CANTONALE 2018	6 503.21
213	1323		CONSEIL DEPARTEMENTAL 06	ST19-00251P	2019-12450 - AMENAGEMENT DES ECOLES	28 971.00
822	1323		CONSEIL DEPARTEMENTAL 06	ST20-00145	DOTATION CANTONALE 2020	46 548.00
822	1323		CONSEIL DEPARTEMENTAL 06	ST20-00279	DOTATION CANTONALE 2019	46 458.00
01	1331		PREFECTURE DES ALPES MARITIMES	ST20-00133	DETR 2020 - RENFORCEMENT PPMS	64 826.40
01	1341		PREFECTURE DES ALPES MARITIMES	ST18-00115P	CANTINE FRAGONARD - SELF / ECOLES - MOBILIER SC	5 091.63
TOTAL						409 888.48

IV - ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

IV
D2

Nombre de membres en exercice : 29
Nombre de membres présents : 24
Nombre de suffrages exprimés : 23

VOTES :

Pour : 23
Contre : 6
Abstentions : 0



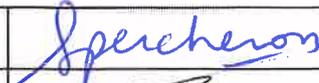
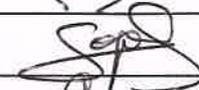
Date de convocation : 31/03/2021

Présenté par Le maire (1),
A Peymeinade salle du conseil municipal, le 07/04/2021
Le maire,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session Budget Primitif
A Peymeinade salle du conseil municipal, le 07/04/2021
Les membres de l'assemblée délibérante (2),

1 SAINTE-ROSE FANCHINE Philippe	
BATTESTI Jean-Michel	
BAZALGETTE Marc	
CHIAPELLI Gilles	
CORCIN Aleth	
DELHOMEZ Gérard	
DERACHE Pierre-François	
DESPLANQUES Odile	
DI SANTO Patricia	
DISSAUX Michel	
FAURET Pierre	
FRANÇOIS Jean-Luc	
GAMAIN Yann	
HIRELLE Evelyne	Procuration Mme SEGUIN
INNOCENTI Laetitia	Procuration Mme DERACHE
LACROIX Huguette	Procuration Mme CORCIN
LE ROLLE Catherine	
LEBÈGUE Christian	
MARCKERT Andrée	
MATTIOLI Joseph	
MOUTTÉ Didier	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

PERCHERON Sophie	
PERTICI Christian	
PIERRE Clarisse	Présidente Mme Wallon
REDA Emmanuel	
SAGOLS Nathalie	
SEGUIN Catherine	
VIDAL Eric	
WALLON Fabienne	

Certifié exécutoire par Le maire (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A Peymeinade, le

(1) indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : Le conseil municipal.

Note de présentation brève et synthétique du Budget Primitif 2021 Commune de PEYMEINADE

(En application de l'article L.2313-1 du CGCT)



Le budget communal 2021 est construit sur un principe de prudence et de rigueur, prévoyant des recettes et des dépenses de fonctionnement identiques au BP 2020.

La section d'investissement affiche quant à elle une diminution de 24,64% par rapport au BP 2020 portant le total à 3 557 000 €, entièrement autofinancée et sans recours à l'emprunt.

Malgré l'impact économique considérable de la COVID19, le budget primitif 2021 maintient les grandes orientations budgétaires de l'année précédente :

- Stabilité des taux d'imposition,
- Gestion rigoureuse des dépenses et optimisation des recettes,
- Affectation des marges dégagées sur le fonctionnement pour financer un programme d'investissement soutenu.

Rappelons que le principe d'équilibre et de sincérité budgétaire impose de prévoir, dans le budget primitif, les dépenses maximales et les recettes minimales qui pourraient être constatées comptablement durant l'année.

L'objectif étant de ne pas consommer la totalité des crédits ouverts en dépenses et de dépasser les prévisions de recettes pour aboutir en fin d'année à un excédent de fonctionnement permettant a minima d'autofinancer le remboursement de la dette.

Les recettes de fonctionnement

On peut noter que **les recettes de fonctionnement** évaluées au plus juste à 8 180 000€ restent identiques au BP 2020.

La comparaison au BP 2020 peut se détailler par chapitre comme suit :

Recettes de fonctionnement	BP 2020	BP 2021	Var.
013 Atténuation de charges	24 000	26 076,85	8,65%
70 Produit des services	610 000	816 000	33,77%
73 Impôts et Taxes	5 835 000	5 820 000	-0,26%
74 Dotation	772 000	729 000	-5,57%
75 Autres produits de gestion courante	72 000	70 000	-2,78%
76 Produits financiers			
77 Produits exceptionnels	20 351	5 000	-75,43%
78 Reprises sur amortissements et provisions	22 000	5 000	-77,27%
Total des recettes réelles	7 355 351	7 471 077	1,57%
042 opération d'ordre de transfert entre sections	83 000	100 000	20,48%
Total des recettes d'ordre	83 000	100 000	20,48%
002 Résultat reporté	741 649	608 923,15	-17,90%
Total des recettes de fonctionnement de l'exercice	8 180 000	8 180 000	0,00%

Les atténuations de charges (chapitre 013) augmentent de 2k€ du fait d'un plus grand nombre de dossiers de maladies ou de congés maternité à rembourser par l'assureur de la ville.

Les produits des services (chapitre 70) augmentent de 33,77% (+206k€) en prévoyant un retour à la normale sur les recettes de cantine et les remboursements par la CAPG du personnel mis à disposition pour les missions liées au périscolaire, les écoliers n'étant pour l'instant plus confinés. Il est précisé que les redevances à encaisser ont été estimées a minima en respectant le principe de prudence.

Les impôts et taxes (chapitre 73) restent globalement stables (-026%) autour 5,820 Millions d'euros sans augmentation des taux.

Les dotations de l'Etat et diverses participations (chapitre 74) sont globalement en baisse de 43k€ du fait des pertes de dotation globale de fonctionnement (-19k€) et des diminutions de remboursements des CAE en prévision d'une non reconduction du dispositif par l'Etat (-24k€).

Les autres produits de gestion courante (chapitre 75) prévoient une baisse de recettes de 2k€ issues des locations immobilières. En effet, une partie des propriétés communales louées en 2020 devraient être libérées au cours de l'année 2021.

Les produits exceptionnels (chapitre 77) sont, par nature, imprévisibles. Ils restent donc estimés à un niveau plus faible que l'an dernier mais prennent d'ores et déjà en compte des remboursements d'assurance obtenus depuis le début de l'année.

Les recettes d'ordre de fonctionnement correspondent au remboursement des travaux réalisés en régie. Ces derniers varient en fonction de l'activité des services techniques durant l'année.

Une légère hausse est prévue en 2021 du fait d'un retour à la normale de l'activité de la régie après le confinement COVID19 (+21k€).

Enfin, **le report d'une partie du résultat de fonctionnement 2020 (608 923,15 €) porte le total des recettes de fonctionnement à 8 180 000 €, au même niveau que l'an dernier.**

Les dépenses de fonctionnement

En parallèle, **les dépenses de fonctionnement** restent également identiques au BP 2020 et viennent équilibrer le budget à 8 180 000€.

La comparaison au BP 2020 peut se présenter ainsi :

Dépenses de fonctionnement	BP 2020	BP 2021	Var.
011 Charges à caractère général	1 970 000	2 028 000	2,94%
012 Charges de Personnel	4 327 000	4 500 000	4,00%
014 Atténuation de produits (FPIC + SRU)	235 000	247 000	5,11%
65 Charges de gestion courante	575 000	570 000	-0,87%
66 Charges financières	120 000	102 000	-15,00%
67 Charges Exceptionnelles	40 000	42 000	5,00%
68 Dotation aux provisions	47 500	9 500	-80,00%
022 Dépenses imprévues	115 500	46 500	-59,74%
Total dépenses réelles	7 430 000	7 545 000	1,55%
023 Virement à la section d'investissement	500 000	375 000	-25,00%
042 amortissement et autres transferts	250 000	260 000	4,00%
Total dépenses d'ordre	750 000	635 000	-15,33%
Total des dépenses de fonctionnement de l'exercice	8 180 000	8 180 000	0,00%

Ainsi **les charges à caractère général** (chapitre 011) augmentent légèrement de 58k€, dépassant le seuil de 2 Millions d'euros.

Elles permettent à la commune d'assumer les dépenses de fonctionnement courant et de répondre à l'ensemble des obligations réglementaires et sécuritaires de plus en plus importantes

Les dépenses de personnel (chapitre 012) augmentent de 4% et atteignent les 4,5 Millions d'euros du fait notamment :

- De la poursuite de l'accord national des Parcours Professionnels, des Carrières et des Rémunérations (PPCR),
- De l'augmentation du SMIC depuis le 1^{er} janvier 2021,
- Du paiement d'un grand nombre d'heures supplémentaires réalisées et de jours de CET épargnés,
- du Glissement Vieillesse Technicité,
- du paiement de dossiers de validations de services antérieurs,

- de l'organisation d'un double scrutin électoral en juin 2021 (chiffré à 11k€),
- du remplacement d'agents en arrêt maladie et des départs en retraite,
- du recrutement d'agents pour prêter main forte aux agents d'entretien et de restauration afin de respecter les différents protocoles sanitaires (crise COVID),
- du recrutement de postes spécifiques (1 gardien du complexe sportif, 1 assistante service communication, 1 chargé de développement durable économique et solidaire, 1 policier municipal, 2 saisonniers pour les services techniques)

Les atténuations de produit (chapitre 014), qui comprennent le reversement FPIC pour 75k€ et les pénalités SRU pour 172k€, augmentent de 5,11% ou 12k€ pour atteindre les 247k€ du fait des pénalités payées par la ville sur la carence en logements sociaux.

Les charges de gestion courante (chapitre 65) diminuent légèrement malgré la revalorisation des subventions versées aux associations (+12k€) et au CCAS (+25k€). L'économie est faite principalement sur les admissions en non valeur et créances éteintes (-15k€), les participations au frais de scolarité des autres communes (-7k€) et un besoin moindre de subvention pour la Caisse des écoles (-13k€).

Dans un même temps, on prévoit en cre cette année **une baisse des charges financières**, (chapitre 66) obtenue grâce au désendettement de la commune (-18 k€ ou -15%). Les intérêts d'emprunt s'élèveront en 2021 à 102k€.

Les charges exceptionnelles (chapitre 67) augmentent légèrement et s'élèvent à 42k€ (+5% par rapport à 2020), pour faire face au remboursement d'une rente viagère et à d'éventuelles dépenses exceptionnelles ou des contentieux de l'année dont l'issue est encore incertaine.

Les dotations aux provisions (chapitre 68) sont en forte diminution (-38k€ ou -80%) du fait d'une baisse du nombre de nouveaux contentieux pour lesquels la collectivité a l'obligation de réserver des crédits afin de faire face à un risque éventuel dans les années à venir.

Les dépenses imprévues (chapitre 022) baissent également de 59,74% en passant de 115k€ à 46k€.

Le total des dépenses réelles augmente de 115k€ et atteint les 7,545 millions d'euros (+1,55%).

Les amortissements augmentent de 10k€ et le virement prévisionnel de la section de fonctionnement à la section d'investissement passe de 500 000 € à 375 000€ pour pouvoir équilibrer le budget et compenser l'ensemble des augmentations de dépenses vues précédemment.

Ainsi, les dépenses totales de fonctionnement 2021 s'équilibrent avec les recettes de fonctionnement à 8,180 millions et restent stables par rapport à 2020.

Les dépenses d'investissement :

Dépenses d'investissement	BP 2020	BP 2021	Var.
20 immobilisations incorporelles		20 000,00 €	
204 Subventions d'équipement versées	45 000,00 €	25 000,00 €	-44,44%
21 immobilisations corporelles		57 200,00 €	
23 immobilisations en cours	2 012 000,00 €	2 046 800,00 €	1,73%
Total dépenses d'équipement	2 057 000,00 €	2 149 000,00 €	
1068 Déficit d'investissement		104 501,77 €	
10 Dotation fonds divers et réserves	84 000,00 €	15 000,00 €	-82,14%
13 remboursement de trop perçu sur subventions	29 200,00 €		
16 remboursement capital d'emprunt	454 000,00 €	436 000,00 €	-3,96%
165 Caution à reverser	5 000,00 €		
2764 Créances sur Personnes de droits privés (Avance s/ZAC Lebon)	375 000,00 €	145 000,00 €	
020 Dépenses imprévues	178 369,85 €	50 757,02 €	-71,54%
45 opérations pour compte de tiers (travaux eau pluviale pour CAPG)	131 000,00 €		
Total dépenses réelles	3 313 569,85 €	2 900 258,79 €	-12,47%
040 opération d'ordre de transfert entre sections	83 000,00 €	100 000,00 €	20,48%
041 Opérations patrimoniales	62 700,00 €		-
Total dépenses d'ordre	145 700,00 €	100 000,00 €	-31,37%
Total dépenses d'investissement du BP	3 459 269,85 €	3 000 258,79 €	-13,27%
(rappel des RAR dépenses pour info)	1 260 430,15 €	556 741,21 €	-55,83%
Total des dépenses d'investissement de l'exercice	4 719 700,00 €	3 557 000,00 €	-24,64%

Les dépenses d'investissement s'élèvent à **3 557 000 €**

Elles permettent de réaliser un grand nombre de projets répartis en opérations détaillées ci-dessous (montant hors RAR) :

- 754 600€ pour des opérations de voirie et de sécurité routière dont :
 - 300 K€ pour la requalification de la place Catany
 - 150 K€ pour l'aire de jeux du square Cauvin
 - 50 K€ pour le développement des déplacements en mode doux
- 27 000 € pour des acquisitions foncières,
- 145 500 € pour des travaux dans les écoles et les cantines dont :
 - 20 K€ pour l'étude de l'agrandissement de la cuisine centrale
- 78 000 € pour l'aménagement des équipements sportifs, culturels et de loisirs dont :
 - 30 K€ pour l'étude de programmation d'un pôle culturel
- 553 500 € pour l'aménagement de divers bâtiments communaux dont :
 - 383 K€ pour le marché global de performance énergétique
- 65 500 € pour des aménagements urbains, touristiques et d'environnement,
- 65 000 € pour des travaux sur les réseaux d'éclairage public,
- 114 100 € pour le renouvellement de matériels, mobiliers et véhicules des services municipaux,
- 157 200€ pour la modernisation du parc informatique des services municipaux,
- 12 700 € pour la modernisation du parc informatique des écoles,
- 40 100€ pour le renouvellement de matériels et mobiliers des écoles et cantines,
- 33 600 € pour le renouvellement de matériels et mobiliers des équipements sportifs et culturels,

Les opérations pluriannuelles, votées en Autorisations de Programmes/Crédits de Paiement (AP/CP) traitent des plus gros chantiers nécessitant une budgétisation sur plusieurs années.

Suite à la cloture de 3 APCP terminées ou ne correspondant pas aux projets de la nouvelle équipe (Rénovation du centre ville, complexe culturel et aménagement du cœur de ville) seuls 57 200 € sont prévus pour des travaux d'accessibilité dans le cadre de l'ADAP.

Les projets hors opération correspondent à :

- 20 000 € pour des études urbaines dans le cadre du PLU,
- 25 000 € pour d'éventuelles participations aux raccordements électriques,
- 15 000 € pour d'éventuels remboursements de taxes d'urbanismes,
- 145 000 € pour financer la concession d'aménagement de la ZAC Lebon. Ce budget comprend 20 000€ pour la communication au grand public. Les crédits seront à comptabiliser en dehors de l'APCP en attendant de pouvoir intégrer réellement les biens dans l'actif de la commune.

Le remboursement du capital de la dette est estimé à 436 000 €, en baisse de 3.96% par rapport à 2020.

Une enveloppe de 50 000€ est également réservée pour des dépenses imprévues.

105 000 € sont prévus pour solder un ancien compte (1069) utilisé lors du passage à la nomenclature M14 afin de neutraliser l'impact budgétaire des rattachements de charges et produits.

C'est une nécessité pour préparer le passage à la prochaine nomenclature M57 d'ici 2 ans.

557 000 € sont inscrits en reste à réaliser et correspondent à des travaux de 2020 restant à payer.

100 000 € sont alloués pour des opérations d'ordre et travaux en régie.

**Le total des dépenses d'investissement s'élève ainsi à 3,557
Millions d'euros**

Les recettes d'investissement :

Recettes d'investissement	BP 2020	BP 2021	Var.
13 Subventions d'investissement	20 400,00 €	11 218,89 €	-45,01%
16 Emprunt			
165 caution à encaisser	2 000,00 €		
10 dotations (TLE + FCTVA)	277 375,49 €	290 000,00 €	4,55%
1068 Excédent de fonctionnement N-1	1 600 000,00 €	1 300 000,00 €	
138 Autres sub d'invest non transférable			
024 Produit des cessions d'immo	13 352,00 €		
20422 Réimputation participation ZAC Lebon (annulation au 20422 pour passer au 2764)	125 000,00 €		
2313 Annulation de mandat sur exercice antérieur		1 878,00 €	
238 avances versées sur commandes immo corp	4 560,00 €		
45 opérations pour compte de tiers (travaux eau pluviale pour CAPG)	131 000,00 €		
Total des recettes réelles	2 173 687,49 €	1 603 096,89 €	-26,25%
021 Virement de la section de fonctionnement	500 000,00 €	375 000,00 €	-25,00%
040 opération de transfert entre sections	250 000,00 €	260 000,00 €	4,00%
041 Opérations patrimoniales	62 700,00 €		100,00%
Total des recettes d'ordre	812 700,00 €	635 000,00 €	-21,87%
Total des recettes d'investissement	2 986 387,49 €	2 238 096,89 €	
001 Solde d'exécution positif reporté	1 407 903,65 €	909 014,63 €	-35,43%
(rappel des RAR recettes pour info)	325 408,86 €	409 888,48 €	25,96%
Total des recettes d'investissement de l'exercice	4 719 700,00 €	3 557 000,00 €	-24,64%

Les recettes d'investissement permettant de financer ces projets, reposent avant tout sur de l'autofinancement grâce à :

- 909 014,63 € d'excédent d'investissement 2020
- 1 300 000 € de résultat de fonctionnement 2020 affectés en investissement,
- 409 888,48 € de recettes 2020 restant à encaisser (subventions attribuées)

Soit un autofinancement 2021 issu des résultats 2020 de plus de 2,618 millions d'euros.

S'ajoutent à ce montant les recettes 2021 suivantes :

- 375 000€ de virement prévisionnel de la section de fonctionnement,
- 260 000€ d'amortissements,
- 290 000 € de remboursements de TVA et de taxe d'aménagement,
- 11 000€ de subvention attribuée en début d'année
- 1 878€ d'annulation de mandat sur exercice antérieur

Ainsi le total des recettes d'investissement s'élève à 3,557 millions d'euros et vient équilibrer les dépenses d'investissement **sans recourir à l'emprunt.**

L'encours de dette diminuera durant l'année de 436k€ pour atteindre au 31/12/2021 les 3,373 millions d'euros.



MAIRIE DE PEYMEINADE

EXTRAIT
du registre des délibérations du conseil municipal
Séance du 07 avril 2021

NOMBRES DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
29	29	26

Délibération n° 2021-043 : Versement de subventions à des associations pour l'année 2021

Le conseil municipal de la commune de Peymeinade, dûment convoqué le 31 mars 2021, s'est réuni le mercredi 07 avril 2021 en salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Philippe SAINTE-ROSE FANCHINE, Maire.

PRÉSENTS : M. Philippe SAINTE-ROSE FANCHINE – Mme Catherine SEGUIN – M. Marc BAZALGETTE – Mme Catherine LE ROLLE – M. Michel DISSAUX – Mme Aleth CORCIN – M. Pierre FAURET – Mme Andrée MARCKERT – M. Jean-Luc FRANÇOIS – M. Christian PERTICI – M. Emmanuel REDA – M. Gilles CHIAPELLI – M. Christian LEBÈGUE – Mme Odile DESPLANQUES – Mme Fabienne WALLON – Mme Nathalie SAGOLS – M. Yann GAMAIN – M. Pierre-François DERACHE – M. Gérard DELHOMEZ – Mme Sophie PERCHERON – Mme Patricia DI SANTO – M. Joseph MATTIOLI – M. Eric VIDAL – M. Didier MOUTTÉ.

ABSENTS EXCUSÉS AVEC POUVOIR : Mme Huguette LACROIX – Mme Evelyne HIRELLE – M. Jean-Michel BATTESTI – Mme Laetitia INNOCENTI – Mme Clarisse PIERRE.

POUVOIR DE : Mme Huguette LACROIX à Mme Aleth CORCIN – Mme Evelyne HIRELLE à Mme Catherine SEGUIN – M. Jean-Michel BATTESTI à M. Christian PERTICI – Mme Laetitia INNOCENTI à M. Pierre-François DERACHE – Mme Clarisse PIERRE à Mme Fabienne WALLON.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : M. Pierre-François DERACHE

DOMAINE / THÈME : VIE ASSOCIATIVE / subvention

RAPPORTEUR : Aleth CORCIN

SYNTHÈSE

Il est proposé d'octroyer le versement de subventions aux associations qui en ont fait la demande, qui remplissent les conditions légales d'attribution et qui concourent à la satisfaction d'un intérêt général. Le montant proposé de ces subventions pour l'année 2021 s'élève à 61350 € pour le fonctionnement et à 1000 € au titre des subventions exceptionnelles, soit un total de 62350 €.

Il est précisé que ces propositions ne concernent pas les subventions supérieures à un montant de 23000 € qui font l'objet d'une convention d'objectifs.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L.2121-29 et l'article L.2311-7 spécifiant que l'attribution des subventions donne lieu à une délibération distincte du vote du budget ;

Vu l'article L1611-4 du Code Général des Collectivités Territoriales indiquant que toute association ayant reçu une subvention peut être soumise au contrôle des délégués de la collectivité qui l'a accordée et que toutes les associations qui ont reçu dans l'année en cours une ou plusieurs subventions sont tenus de fournir à l'autorité qui a mandaté la subvention une copie certifiée de leurs budgets et de leurs comptes de l'exercice écoulé, ainsi que tous documents faisant connaître les résultats de leur activité ;

Vu l'article 59 de la loi n°2014-856 du 31 juillet 2014 relative à l'économie sociale et solidaire insérant un article 9-1 dans la loi n°2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations qui stipule que "constituent des subventions, au sens de la présente loi, les contributions facultatives de toute nature, valorisées dans l'acte d'attribution, décidées par les autorités administratives, (...) justifiées par un intérêt général et destinées à la réalisation d'une action ou d'un projet d'investissement, à la contribution au développement d'activités ou au financement global de l'activité de l'organisme de droit privé bénéficiaire";

Vu la délibération DEL2020-082 adoptée par le conseil municipal de Peymeinade en séance du 09 décembre 2020 et ayant octroyé des avances sur subventions au titre de l'année 2021 aux associations indiquées ci-dessous :

- CAP Football : 15000 €
- CAP Cyclisme : 2830 €
- Tribal Roch : 3500 €
- COS : 7500 €

Vu l'avis rendu par la commission des finances en date du 23/03/2021,

Madame Aleth CORCIN expose au conseil municipal :

Considérant que pour recevoir le versement d'une subvention de la ville de Peymeinade, les associations doivent fournir leurs statuts, la déclaration au Journal Officiel, la composition du conseil d'administration dans un dossier de demande de subvention incluant également le compte de résultat et le bilan du dernier exercice clos, le rapport d'activité de l'année écoulée et le projet d'activité 2021 ;

Considérant que toutes les associations pour lesquelles est proposé le versement de subventions, ont déposé une demande de subvention pour l'année 2021, ont satisfait aux exigences précitées et concourent effectivement à la satisfaction d'un intérêt général pour la ville de Peymeinade ;

C'est pourquoi il est proposé au conseil municipal d'attribuer et de verser une subvention aux associations suivantes pour l'année 2021, telle que définie dans le tableau ci-dessous.

Fonction comptable	Associations	Subvention 2021 Fonctionnement	Subvention 2021 Exceptionnelle	TOTAL 2021
024	COMITE DES FETES	1500		1500
Total 024		1500		1500
025	A.C.P.E (Anciens combattants Peymeinade) et environs	1200		1200
025	Amicale des pays de Cannes des portes drapeaux	200		200
025	GERONIMO – Véhicules historiques	400		400
025	SOUVENIR FRANCAIS	1200		1200
025	UNP Parachutistes	200		200
025	AEEM Association pour enseignement aux enfants malades	150		150
Total 025		3350		3350
20	D.D.E.N (Dél. Dép. Educ. Nat. Grasse et Val de Siagne)	100		100
20	E.P.I (Enfants-Parents-Indépendants)	500		500
Total 20		600		600
311	CHŒUR ARIOSO DE PEYMEINADE	450		450
311	FENETRE SUR COUR	450		450
311	SAINT JEAN CASSIEN FESTIVAL	450		450
311	TRIBAL ROCH	14000		14000
Total 311		15350		15350
312	CINE- PHOTO- CLUB- DE- PEYMEINADE	450		450
Total 312		450		450
40	BODY K FITNESS	1000		1000
40	CAP CYCLISME	8500		8500
40	JUDO CLUB	1000		1000
40	L'AZUREENNE DE SPORTS ADAPTES	500		500
40	MOM PEYMEINADE VOLLEY-BALL	10000	1000	11000
40	PAYS DE GRASSE HAND BALL	2000		2000
40	TENNIS CLUB PEYMEINADE	10000		10000
Total 40		33000	1000	34000
520	ASSOCIATION ADRIEN	300		300
520	JALMALV	200		200
Total 520		500		500
521	A.P.F (ASSOCIATION PARALYSES DE FRANCE)	200		200
Total 521		200		200
523	L'ENTRAIDE	3000		3000

Fonction comptable	Associations	Subvention 2021 Fonctionnement	Subvention 2021 Exceptionnelle	TOTAL 2021
523	UNE VOIX PUR ELLES	500		500
Total 523		3500		3500
64	GRAINES DE NENUPHAR	500		500
Total 64		500		500
833	ASSOCIATION COMMUNALE DE CHASSE	400		400
833	C.C.F.F (COMITE COMMUNAL DES FEUX de FORET)	1000		1000
833	SAUVEGARDE DU CANAL DE LA SLAGNE	500		500
Total 833		1900		1900
422	Aventure Nature Mer Montagne	500		500
Total 422		500		500
Total des subventions 2021		61350	1000	62350

Il est précisé que ce tableau ne concerne pas les propositions de subventions supérieures à un montant de 23000 € et qui font l'objet d'une convention d'objectifs (cas du COS et du Cercle Athlétique de Peymeinade - Football) et que les montants inscrits incluent les avances versées pour les associations citées précédemment.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide :

- **D'ATTRIBUER** les subventions aux associations, réparties comme indiqué dans le tableau ci-dessus ;
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à effectuer toutes les démarches utiles à leur versement ;
- **DE DIRE** que les crédits nécessaires sont prévus au budget primitif 2021 (imputation 6574).

M. Philippe SAINTE-ROSE FANCHINE, Mme Catherine LE ROLLE, M. Yann GAMAIN ne prennent pas part au vote.

VOTE :

POUR : 20

Mme Catherine SEGUIN (2) – M. Marc BAZALGETTE – M. Michel DISSAUX
Mme Aleth CORCIN (2) – M. Pierre FAURET – Mme Andrée MARCKERT
M. Jean-Luc FRANÇOIS – M. Christian PERTICI (2) – M. Emmanuel REDA
M. Gilles CHIAPELLI – M. Christian LEBÈGUE – Mme Odile DESPLANQUES
Mme Fabienne WALLON (2) – Mme Nathalie SAGOLS – M. Pierre-François DERACHE (2).

CONTRE : 6

M. Gérard DELHOMEZ – Mme Sophie PERCHERON – Mme Patricia DI SANTO
M. Joseph MATTIOLI – M. Eric VIDAL – M. Didier MOUTTÉ.

Fait en séance, les jour, mois et an susdits et ont signé au registre les membres présents.

Peymeinade, le 07 avril 2021

Le Maire,
Philippe SAINTE-ROSE FANCHINE





MAIRIE DE PEYMEINADE

EXTRAIT
du registre des délibérations du conseil municipal
Séance du 07 avril 2021

NOMBRES DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
29	29	29

Délibération n° 2021-038 : Vote d'une subvention de fonctionnement au budget CCAS pour l'exercice 2021

Le conseil municipal de la commune de Peymeinade, dûment convoqué le 31 mars 2021, s'est réuni le mercredi 07 avril 2021 en salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Philippe SAINTE-ROSE FANCHINE, Maire.

PRÉSENTS : M. Philippe SAINTE-ROSE FANCHINE – Mme Catherine SEGUIN – M. Marc BAZALGETTE – Mme Catherine LE ROLLE – M. Michel DISSAUX – Mme Aleth CORCIN – M. Pierre FAURET – Mme Andrée MARCKERT – M. Jean-Luc FRANÇOIS – M. Christian PERTICI – M. Emmanuel REDA – M. Gilles CHIAPELLI – M. Christian LEBÈGUE – Mme Odile DESPLANQUES – Mme Fabienne WALLON – Mme Nathalie SAGOLS – M. Yann GAMAIN – M. Pierre-François DERACHE – M. Gérard DELHOMEZ – Mme Sophie PERCHERON – Mme Patricia DI SANTO – M. Joseph MATTIOLI – M. Eric VIDAL – M. Didier MOUTTÉ.

ABSENTS EXCUSÉS AVEC POUVOIR : Mme Huguette LACROIX – Mme Evelyne HIRELLE – M. Jean-Michel BATTISTI – Mme Laetitia INNOCENTI – Mme Clarisse PIERRE.

POUVOIR DE : Mme Huguette LACROIX à Mme Aleth CORCIN – Mme Evelyne HIRELLE à Mme Catherine SEGUIN – M. Jean-Michel BATTISTI à M. Christian PERTICI – Mme Laetitia INNOCENTI à M. Pierre-François DERACHE – Mme Clarisse PIERRE à Mme Fabienne WALLON.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : M. Pierre-François DERACHE

DOMAINE / THÈME : FINANCES / subvention

RAPPORTEUR : Catherine SEGUIN

SYNTHÈSE

Afin de permettre au CCAS de la commune de Peymeinade de mener ses actions, il est proposé au conseil municipal d'attribuer une subvention de fonctionnement d'un montant de 122 300 € pour l'année 2021.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L 2121-29,
Vu le rapport d'orientations budgétaires 2021 acté par délibération du conseil municipal n° 2021-19 en date du 10 mars 2021,
Vu le projet de budget primitif du CCAS pour l'année 2021,
Vu l'avis rendu par la commission des finances en date du 23 mars 2021,

Madame Catherine SEGUIN expose au conseil municipal :

Considérant qu'il convient de fixer le montant de la subvention à allouer en 2021 pour le fonctionnement du CCAS, établissement public rattaché,

Considérant qu'une subvention communale est nécessaire pour assurer le fonctionnement de cet établissement,

Considérant qu'un réajustement à la hausse des dépenses de personnel doit être pris en compte, du fait de la titularisation au 1^{er} août 2020 d'un agent de la ville mis à disposition du CCAS. Cela induit une hausse équivalente de la subvention d'équilibre versée par la commune ainsi que du montant qu'elle refacturera au CCAS,

C'est pourquoi, il est proposé au conseil municipal d'adopter le montant de subvention de fonctionnement 2021 à allouer au CCAS.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide :

- **D'ADOPTER** le montant de la subvention de fonctionnement 2021 à allouer au CCAS comme suit :

-

	Subvention de fonctionnement - Année 2021
Centre Communal d'Action Sociale	122 300,00 €

- **DE DIRE** que les crédits sont inscrits au budget primitif 2021 de la commune, chapitre 65.

VOTE : UNANIMITÉ

Fait en séance, les jour, mois et an susdits et ont signé au registre les membres présents.

Peymeinade, le 07 avril 2021

Le Maire,
Philippe SAINTE-ROSE FANCHINE



Accusé de réception en préfecture
006-210600953-20210407-DEL2021-038-DE
Date de télétransmission : 13/04/2021
Date de réception préfecture : 13/04/2021



DEL2021-039



MAIRIE DE PEYMEINADE

EXTRAIT
du registre des délibérations du conseil municipal
Séance du 07 avril 2021

NOMBRES DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
29	29	29

Délibération n° 2021-039 : Vote d'une subvention de fonctionnement au budget de la Caisse Des Écoles pour l'exercice 2021

Le conseil municipal de la commune de Peymeinade, dûment convoqué le 31 mars 2021, s'est réuni le mercredi 07 avril 2021 en salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Philippe SAINTE-ROSE FANCHINE, Maire.

PRÉSENTS : M. Philippe SAINTE-ROSE FANCHINE – Mme Catherine SEGUIN – M. Marc BAZALGETTE – Mme Catherine LE ROLLE – M. Michel DISSAUX – Mme Aleth CORCIN – M. Pierre FAURET – Mme Andrée MARCKERT – M. Jean-Luc FRANÇOIS – M. Christian PERTICI – M. Emmanuel REDA – M. Gilles CHIAPELLI – M. Christian LEBÈGUE – Mme Odile DESPLANQUES – Mme Fabienne WALLON – Mme Nathalie SAGOLS – M. Yann GAMAIN – M. Pierre-François DERACHE – M. Gérard DELHOMEZ – Mme Sophie PERCHERON – Mme Patricia DI SANTO – M. Joseph MATTIOLI – M. Eric VIDAL – M. Didier MOUTTÉ.

ABSENTS EXCUSÉS AVEC POUVOIR : Mme Huguette LACROIX – Mme Evelyne HIRELLE – M. Jean-Michel BATESTI – Mme Laetitia INNOCENTI – Mme Clarisse PIERRE.

POUVOIR DE : Mme Huguette LACROIX à Mme Aleth CORCIN – Mme Evelyne HIRELLE à Mme Catherine SEGUIN – M. Jean-Michel BATESTI à M. Christian PERTICI – Mme Laetitia INNOCENTI à M. Pierre-François DERACHE – Mme Clarisse PIERRE à Mme Fabienne WALLON.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : M. Pierre-François DERACHE



DOMAINE / THÈME : FINANCES / subvention

RAPPORTEUR : Catherine LE ROLLE

SYNTHÈSE

Afin de permettre à la caisse des écoles de la commune de Peymeinade de mener ses actions, il est proposé au conseil municipal d'attribuer une subvention de fonctionnement d'un montant de 72 200 € pour l'année 2021.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L 2121-29,
Vu le rapport d'orientations budgétaires 2021 acté par délibération du conseil municipal n° 2021-19 en date du 10 mars 2021,
Vu le projet de budget primitif de la caisse des écoles pour l'année 2021,
Vu l'avis rendu par la commission des finances en date du 23 mars 2021,

Madame Catherine LE ROLLE expose au conseil municipal :

Considérant qu'il convient de fixer le montant de la subvention à allouer en 2021 pour le fonctionnement de la caisse des écoles, établissement public rattaché,

Considérant qu'une subvention communale est nécessaire pour assurer le fonctionnement de cet établissement,

C'est pourquoi, il est proposé au conseil municipal d'adopter le montant de subvention de fonctionnement 2021 à allouer à la caisse des écoles.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide :

- **D'ADOPTER** le montant des subventions de fonctionnement 2021 à allouer à la caisse des écoles, comme suit :

	Subvention de fonctionnement - Année 2021
Caisse des Écoles	72 200,00 €

- **DE DIRE** que les crédits seront inscrits au budget primitif 2021 de la commune, chapitre 65.

VOTE : UNANIMITÉ

Fait en séance, les jour, mois et an susdits et ont signé au registre les membres présents.

Peymeinade, le 07 avril 2021

Le Maire,
Philippe SAINTE-ROSE FANCHINE

DEL2021-039





MAIRIE DE PEYMEINADE

EXTRAIT
du registre des délibérations du conseil municipal
Séance du 07 avril 2021

NOMBRES DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
29	29	29

Délibération n° 2021-032 : Vote des taux de la fiscalité locale 2021

Le conseil municipal de la commune de Peymeinade, dûment convoqué le 31 mars 2021, s'est réuni le mercredi 07 avril 2021 en salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Philippe SAINTE-ROSE FANCHINE, Maire.

PRÉSENTS : M. Philippe SAINTE-ROSE FANCHINE – Mme Catherine SEGUIN – M. Marc BAZALGETTE – Mme Catherine LE ROLLE – M. Michel DISSAUX – Mme Aleth CORCIN – M. Pierre FAURET – Mme Andrée MARCKERT – M. Jean-Luc FRANÇOIS – M. Christian PERTICI – M. Emmanuel REDA – M. Gilles CHIAPELLI – M. Christian LEBÈGUE – Mme Odile DESPLANQUES – Mme Fabienne WALLON – Mme Nathalie SAGOLS – M. Yann GAMAIN – M. Pierre-François DERACHE – M. Gérard DELHOMEZ – Mme Sophie PERCHERON – Mme Patricia DI SANTO – M. Joseph MATTIOLI – M. Eric VIDAL – M. Didier MOUTTÉ.

ABSENTS EXCUSÉS AVEC POUVOIR : Mme Huguette LACROIX – Mme Evelyne HIRELLE – M. Jean-Michel BATTESTI – Mme Laetitia INNOCENTI – Mme Clarisse PIERRE.

POUVOIR DE : Mme Huguette LACROIX à Mme Aleth CORCIN – Mme Evelyne HIRELLE à Mme Catherine SEGUIN – M. Jean-Michel BATTESTI à M. Christian PERTICI – Mme Laetitia INNOCENTI à M. Pierre-François DERACHE – Mme Clarisse PIERRE à Mme Fabienne WALLON.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : M. Pierre-François DERACHE

DOMAINE / THÈME : FINANCES

RAPPORTEUR : Pierre FAURET

SYNTHÈSE

Conformément aux orientations budgétaires présentées lors du conseil municipal du 10 mars 2021, il est proposé de maintenir les taux de fiscalité des ménages à leur niveau de 2020.

Cette stabilité constitue un effort en faveur des contribuables, qui ainsi ne subiront pas d'augmentation de la pression fiscale sur la part communale, hormis la revalorisation des bases dorénavant indexée sur l'inflation.

En conséquence, il est proposé au conseil municipal de maintenir et d'adopter les taux de la fiscalité locale suivants :

- Taxe foncière sur le bâti : 21,46 % (maintien du taux communal 2020 à 10,84 % + agrégation stricte du taux départemental 2020 de 10,62% conformément à la Loi de Finances 2020)
- Taxe foncière sur le non bâti : 48,00 %

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L2331-3,

Vu le Code Général des Impôts, et plus particulièrement les articles 1636 B sexies, et 1639A

Vu la Loi n°2019-1479 du 28 décembre 2019 de Finances pour 2020 (notamment son article 16),

Vu le rapport d'Orientations Budgétaires 2021 acté par délibération du conseil municipal n° 2021-19 en date du 10 mars 2021,

Vu l'avis rendu par la commission des finances en date du 23 mars 2021,

Monsieur Pierre FAURET expose au conseil municipal :

Considérant que l'article L2331-3 du Code Général des Collectivités Territoriales définit le produit des taxes foncières et de la taxe d'habitation comme des recettes fiscales de la section de fonctionnement du budget des communes,

Considérant qu'il appartient au conseil municipal de voter chaque année les taux de ces taxes qui sont ensuite appliqués aux bases fiscales afin d'obtenir le produit de la fiscalité locale,

Considérant que la réforme de la fiscalité directe locale actée dans la Loi de finances 2020 a entraîné un gel du taux de taxe d'habitation dès 2020 et un recalcul du taux de taxe foncière sur les propriétés bâties à compter de 2021, en agréant le taux communal et le taux départemental (10,62% en 2020),

Il est proposé au conseil municipal de :

- Ne pas augmenter les taux d'imposition applicables aux taxes foncières,
- Reconduire à l'identique le taux de la fiscalité directe locale pour la taxe foncière sur les propriétés non bâties, soit **48.00%**,
- Fixer le taux de taxe foncière sur les propriétés bâties à **21,46%**, soit la stricte agrégation du taux communal 2020 de 10,84% et du taux départemental 2020 de 10,62%,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide :

- **DE MAINTENIR et D'ADOPTER** les taux de la fiscalité directe suivant :

	Taux - Année 2021
Taxe foncière bâtie	21,46 %
Taxe foncière non bâtie	48,00 %

VOTE : UNANIMITÉ

Fait en séance, les jour, mois et an susdits et ont signé au registre les membres présents.

Peymeinade, le 07 avril 2021

Le Maire,
Philippe SAINTE-ROSE FANCHINE



Accusé de réception en préfecture
006-210600953-20210407-DEL2021-032-DE
Date de télétransmission : 13/04/2021
Date de réception préfecture : 13/04/2021





MAIRIE DE PEYMEINADE

EXTRAIT
du registre des délibérations du conseil municipal
Séance du 07 avril 2021

NOMBRES DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
29	29	29

Délibération n° 2021-037 : Adoption du budget primitif 2021

Le conseil municipal de la commune de Peymeinade, dûment convoqué le 31 mars 2021, s'est réuni le mercredi 07 avril 2021 en salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Philippe SAINTE-ROSE FANCHINE, Maire.

PRÉSENTS : M. Philippe SAINTE-ROSE FANCHINE – Mme Catherine SEGUIN – M. Marc BAZALGETTE – Mme Catherine LE ROLLE – M. Michel DISSAUX – Mme Aleth CORCIN – M. Pierre FAURET – Mme Andrée MARCKERT – M. Jean-Luc FRANÇOIS – M. Christian PERTICI – M. Emmanuel REDA – M. Gilles CHIAPELLI – M. Christian LEBÈGUE – Mme Odile DESPLANQUES – Mme Fabienne WALLON – Mme Nathalie SAGOLS – M. Yann GAMAIN – M. Pierre-François DERACHE – M. Gérard DELHOMEZ – Mme Sophie PERCHERON – Mme Patricia DI SANTO – M. Joseph MATTIOLI – M. Eric VIDAL – M. Didier MOUTTÉ.

ABSENTS EXCUSÉS AVEC POUVOIR : Mme Huguette LACROIX – Mme Evelyne HIRELLE – M. Jean-Michel BATESTI – Mme Laetitia INNOCENTI – Mme Clarisse PIERRE.

POUVOIR DE : Mme Huguette LACROIX à Mme Aleth CORCIN – Mme Evelyne HIRELLE à Mme Catherine SEGUIN – M. Jean-Michel BATESTI à M. Christian PERTICI – Mme Laetitia INNOCENTI à M. Pierre-François DERACHE – Mme Clarisse PIERRE à Mme Fabienne WALLON.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : M. Pierre-François DERACHE

DOMAINE / THÈME : FINANCES

RAPPORTEUR : Monsieur le Maire

SYNTHÈSE

Le budget qui est soumis à l'approbation, conformément aux articles L2312-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales est équilibré en dépenses et en recettes :

- en section de fonctionnement à 8 180 000,00 €
- en section d'investissement à 3 557 000,00 €

La présentation de ce budget primitif fait suite au débat d'orientations budgétaires qui s'est régulièrement tenu lors de la séance du conseil municipal du 10 mars 2021.

Conformément aux dispositions en vigueur, le contenu du budget ainsi que les annexes sont présentés dans le rapport détaillé joint à la présente.

Il est proposé de voter le projet de budget primitif de la commune pour l'année 2021.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.1612-1 à L.1612-20 et L.2311-1 et suivants relatifs à l'adoption et l'exécution des budgets communaux ainsi qu'aux finances communales,

Vu l'instruction M14 modifiée précisant les règles de comptabilité publique et de présentation du budget et ses modifications à compter du 1er janvier 2007,

Vu le Rapport d'Orientations Budgétaires 2021 acté par délibération du conseil municipal n° 2021-19 en date du 10 mars 2021,

Vu la délibération du 07 avril 2021 adoptant l'affectation des résultats de l'année 2021,

Vu la maquette budgétaire transmise à l'ensemble des conseillers municipaux, accompagnée de la note de présentation brève et synthétique prévue à l'article L. 2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'avis rendu par la commission des finances en date du 23 mars 2021,

Monsieur le Maire expose au conseil municipal :

Considérant le projet de budget primitif pour l'exercice 2021 ;

Considérant que la présentation de ce budget primitif fait suite au Débat d'Orientations Budgétaires qui s'est régulièrement tenu lors de la séance du conseil municipal du 10 mars 2021 ;

Considérant que le budget primitif 2021 est voté après adoption du compte administratif 2020 et affectation des résultats de l'année 2020 ;

Considérant que la commune a décidé de voter son budget par chapitre, qu'il est présenté par nature et assorti d'une présentation croisée par fonction, avec définition d'opérations en investissement, en conformité avec l'instruction M14 ;

Considérant que les propositions budgétaires peuvent se résumer comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses		
Chapitre	Libellé du chapitre	Montant proposé en 2021
011	Charges à caractère général	2 028 000,00 €
012	Charges de personnel et frais assimilés	4 500 000,00 €
014	Atténuations des produits	247 000,00 €
65	Autres charges de gestion courante	570 000,00 €
66	Charges financières	102 000,00 €
67	Charges exceptionnelles	42 000,00 €
68	Dotations aux amortissements et aux provisions	9 500,00 €
022	Dépenses imprévues	46 500,00 €
Total des dépenses réelles de fonctionnement		7 545 000,00 €
023	Virement à la section d'investissement	375 000,00 €
042	Opération d'ordre de transferts entre sections	260 000,00 €
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		635 000,00 €
TOTAL DEPENSES		8 180 000,00 €
Recettes		
Chapitre	Libellé du chapitre	Montant proposé en 2021
013	Atténuations de charges	26 076,85 €
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	816 000,00 €
73	Impôts et taxes	5 820 000,00 €
74	Dotations, subventions et participations	729 000,00 €
75	Autres produits de gestion courante	70 000,00 €
77	Produits exceptionnels	5 000,00 €
78	Reprises sur amortissements et provisions	5 000,00 €
Total des recettes réelles de fonctionnement		7 471 077,00 €
042	Opération d'ordre de transferts entre sections	100 000,00 €
002	Excédent de fonctionnement reporté de l'année n-1	608 923,15 €
TOTAL RECETTES		8 180 000,00 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses

Chapitre	Libellé	Crédits nouveaux 2021	Restes à réaliser 2020	Montant total proposé en 2021
20	Immobilisations incorporelles	20 000,00 €		20 000,00 €
204	Subvention d'équipement versée	25 000,00 €		25 000,00 €
Dépenses d'équipements individualisées en opération		2 104 000,00 € €	553 741,21 €	2 657 741,21 €
10	Dotations, fonds divers et réserves	15 000,00 €		15 000,00 €
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	104 501,77 €		104 501,77 €
13	Subventions d'investissement reçues			
16	Emprunt et dettes assimilées	436 000,00 €	3 000,00 €	439 000,00 €
27	Autres immobilisations financières	145 000,00 €		145 000,00 €
020	Dépenses imprévues	50 757,02 €		50 757,02 €
45x1	Total des opérations pour compte de tiers			
Total des dépenses réelles d'investissement		2 900 258,79 €	556 741,21 €	3 457 000,00 €
040	Opération d'ordre de transferts entre sections	100 000,00 €		100 000,00 €
041	Opérations patrimoniales			
Total des dépenses d'ordre d'investissement		100 000,00 €	0,00 €	100 00,00€
TOTAL DES DEPENSES		3 000 258,79 €	556 741,21 €	3 557 000,00 €

Recettes

Chapitre	Libellé	Crédits nouveaux 2021	Restes à réaliser 2020	Montant total proposé en 2021
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	290 000,00 €		290 000,00 €
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	1 300 000,00 €		1 300 000,00 €
13	Subventions d'investissement reçues	11 218,89 €	409 888,48 €	421 107,37 €
16	Emprunts et dettes assimilées			
204	Subventions d'équipement versées			
23	Immobilisations en cours	1 878,00 €		1 878,00 €
165	Dépôts et cautionnements reçus			
024	Produits des cessions d'immobilisations			
45x2	Total des opérations pour compte de tiers			
Total des recettes réelles d'investissement		1 603 096,89 €	409 888,48 €	2 012 985,37 €
021	Virement de la section de fonctionnement	375 000,00 €		375 000,00 €
040	Opération d'ordre de transferts entre sections	260 000,00 €		260 000,00 €
041	Opérations patrimoniales			
Total des recettes d'ordre d'investissement		635 000,00 €	0,00 €	635 000,00 €
001	Excédent d'investissement reporté n-1	909 014,63 €		909 014,63 €
TOTAL DES RECETTES		3 147 111,52 €	409 888,48 €	3 557 000,00 €

Il est proposé au conseil municipal d'adopter le budget primitif de la Ville pour l'exercice 2021.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide :

- **D'ADOPTER** le projet de budget 2021 selon les chapitres budgétaires et le total par section qui lui est présenté et de l'arrêter comme détaillé ci-dessus, ainsi que l'ensemble des annexes, tels que joints à la présente délibération,
- **D'AUTORISER** M. le Maire à engager, liquider les dépenses et recettes dans la limite des crédits prévus aux chapitres détaillés ci-dessus,
- **D'ADRESSER** la présente délibération et le budget à Mme le Sous-Préfet de Grasse et M. le Trésorier Principal de Grasse.

VOTE :

POUR : 23

M. Philippe SAINTE-ROSE FANCHINE – Mme Catherine SEGUIN (2) – M. Marc BAZALGETTE – Mme Catherine LE ROLLE – M. Michel DISSAUX – Mme Aleth CORCIN (2) – M. Pierre FAURET – Mme Andrée MARCKERT – M. Jean-Luc FRANÇOIS – M. Christian PERTICI (2) – M. Emmanuel REDA – M. Gilles CHIAPPELLI – M. Christian LEBÈGUE – Mme Odile DESPLANQUES
Mme Fabienne WALLON (2) – Mme Nathalie SAGOLS – M. Yann GAMAIN
M. Pierre-François DERACHE (2).

CONTRE : 6

M. Gérard DELHOMEZ – Mme Sophie PERCHERON – Mme Patricia DI SANTO
M. Joseph MATTIOLI – M. Eric VIDAL – M. Didier MOUTTÉ.

Fait en séance, les jour, mois et an susdits et ont signé au registre les membres présents.

Peymeinade, le 07 avril 2021

Le Maire,
Philippe SAINTE-ROSE FANCHINE



Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte : BP 2021 VILLE DE PEYMEINADE

Date de transmission de l'acte : 19/04/2021

Date de réception de l'accusé de réception : 19/04/2021

Numéro de l'acte : DEL2021-037 ([voir l'acte associé](#))

Identifiant unique de l'acte : 006-210600953-20210407-DEL2021-037-BF

Date de décision : 07/04/2021

Acte transmis par : Dominique GUEUGNON

Nature de l'acte : Documents budgétaires et financiers

Matière de l'acte : 7. Finances locales
7.1. Decisions budgetaires

Acte à classer**DEL2021-037****1**

En préparation

2

Pour signature

3

Prêt à transmettre

4En attente retour
Préfecture**5**> **AR reçu** <**6**

Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2021-04-19T16-32-00.00 (MI229659562)

Identifiant unique de l'acte : 006-210600953-20210407-DEL2021-037-BF ([Voir l'accusé de réception associé](#))

Objet de l'acte : BP 2021 VILLE DE PEYMEINADE

Date de décision : 07/04/2021



Nature de l'acte : Documents budgétaires et financiers

Matière de l'acte : 7. Finances locales
7.1. Decisions budgetairesActe : FLUX BP VILLE 2021 SCELLE.XML Multicanal : Non

Pièces jointes :

DEL2021-037 PAGE
SIGNATURE BP VILLE
2021.PDF

Type PJ : 70_DE - Délibération

[Imprimer la PJ avec le tampon AR](#)DEL2021-037 adoption du
budget primitif 2021.PDF

Type PJ : 70_DE - Délibération

[Imprimer la PJ avec le tampon AR](#)DEL2021-037-A-2 Note de
présentation BP 2021.PDF

Type PJ : 70_DE - Délibération

[Imprimer la PJ avec le tampon AR](#)

Groupe émetteur de l'acte : TOUS

Classer

Annuler

Préparé

Date 19/04/21 à 16:31

Par GUEUGNON Dominique

Transmis

Date 19/04/21 à 16:32

Par GUEUGNON Dominique

Accusé de réception

Date 19/04/21 à 16:39